

LAPORTE
RÉNOVATION
ÉCONOMIES
ET SERVICES *plus*

- FENÊTRES • PORTES D'ACIER
- REVÊTEMENTS • TOITURES

ESTIMATION GRATUITE **845-0072**
30 ans d'expérience

LE SOLEIL

LOCATION D'OUTILS
LOU-TEC

QUÉBEC 871-6363
LÉVIS 835-3342
STE-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718

On est équipé!

MERCREDI 15 MAI 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 136
46 PAGES, 3 CAHIERIS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢ Plus TPS TVG 50¢ Plus TPS TVG

LE SPORT

Chicoutimi perd aux poings et aux points contre Spokane



Les Chiefs de Spokane n'ont fait qu'une bouchée des Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, les défaits fort facilement

par la marque de 7-1 dans un match marqué de violents combats. **S-2 à S-4 et S-6**

LA RÉGION

Réservoirs construits sans accord de l'Environnement

La compagnie Ultramar a construit trois réservoirs à sa raffinerie de St-Romuald, sans l'autorisation de l'Environnement qui exige maintenant des études d'impact. **B-16**

LES ARTS

Une méga exposition pour le Musée des beaux-arts



Avec « Les années 20 : l'âge des métropoles », le vieil édifice du Musée des beaux-arts de Montréal accueille, de juin à novembre, la plus imposante exposition de son histoire et même de la muséologie canadienne. **B-12**

LE QUÉBEC

Claude Béland se réjouit du ton du discours du Trône

La crise constitutionnelle aboutira à « un Canada uni mais profondément renouvelé » a prêté hier à Paris le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland. **A-5**

LE CANADA

Fonctionnaires blâmés dans l'affaire de l'ex-ambassadeur

Les ministres Barbara McDougall et Bernard Valcourt se lavent les mains de l'admission-éclair comme immigrant de l'ex-ambassadeur irakien aux États-Unis. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-6 à C-11
Arts	B-10 à B-12
Consommation	C-1 à C-5
Décès	C-12 et C-13
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Georges Angers	B-3
Horoscope	C-12
Idées du jour	A-15
Information générale	A-3 à A-13
Le monde	B-7 à B-9
Où aller à Québec	B-12
Québec et l'Est	B-13 à B-16
TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-18
Ce soir à la télé	S-19
Mots croisés	S-17
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Ensoleillé aujourd'hui. Maximum: près de 17; minimum: près de 3. Possibilité de précipitations: 60 pour cent. Demain: nuageux avec quelques averses. **S-20**

Les municipalités partiellement soulagées

Ryan fait payer le contribuable

Pour tenter de mettre fin à la guerre qui fait rage entre les maires et le gouvernement, le ministre Claude Ryan a trouvé de nouveaux moyens d'aller chercher 100 millions \$ de plus dans les poches des citoyens et en particulier des automobilistes.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

M. Ryan a aussi annoncé hier que le gouvernement renonce à des bénéfices de 78 millions \$ qu'il comptait retirer de la réforme, ce qui a pour effet de ramener pour l'instant à 237 millions \$ l'effort imposé aux administrations municipales.

Le ministre prévoit la fin de ce qu'il appelle « la chicane de famille » des derniers mois.

Québec emploie trois moyens pour mettre encore à profit les citoyens. Après avoir rendu obligatoire l'imposition de la taxe de bienvenue dans sa proposition de décembre, M. Ryan force maintenant les municipalités à en relever le taux de 1 % à 1,5 % quand les tran-

sactions portent sur des propriétés dont la valeur dépasse 250 000 \$. Cela rapportera 34,5 millions \$ de plus.

Le ministre des Affaires municipales renonce par ailleurs à l'idée d'abolir complètement la taxe d'amusement de 10 %. Les municipalités percevront 15,4 millions \$ en continuant de prélever cette taxe dans certains cas, notamment à la vente de billets pour des événements sportifs. La taxe disparaît toute-

Suite A-2, Ryan...

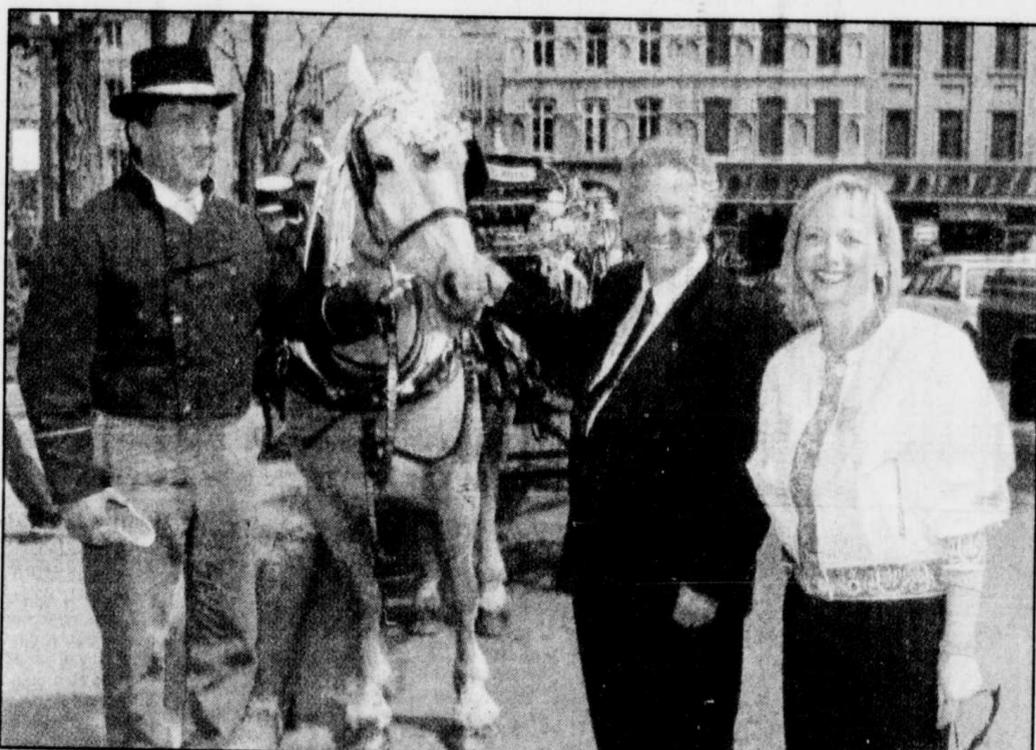
Autre texte en page A-5

ENCORE DES «FACTURES»!

- Droit additionnel de 30 \$ par plaque d'immatriculation pour deux automobilistes sur trois.
- Hausse de la taxe de bienvenue pour les propriétés de plus de 250 000 \$.
- Maintien de la taxe d'amusement (10%) pour les activités non culturelles.

Infographie, LE SOLEIL

Les cochers de Québec veulent améliorer leur industrie



Vêtus de leur nouveau costume, les cochers de la ville de Québec ont profité hier de la semaine nationale de sensibilisation au tourisme pour attirer l'attention du maire Jean-Paul L'Allier sur l'importance de leur industrie... et lui remettre un mémoire dans lequel ils réclament plusieurs modifications. Sur cette photo M. L'Allier reçoit la présidente de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, Mme Christiane Germain.

Texte en page A-3

6 ans de prison pour Winnie Mandela

JOHANNESBURG (AFP, Reuter) — La condamnation de Winnie Mandela à six ans de prison ferme, a plongé l'Afrique du Sud dans la stupéfaction, hier.

Un instant abasourdi en entendant le verdict prononcé contre elle au terme d'un procès qui aura duré trois mois, Mme Mandela, 56 ans, s'est vite ressaisie. Par l'entremise de son avocat, elle a immédiatement fait appel de la sentence. Puis laissée en liberté sous caution de 200 rands (82 \$), elle a souri et salué poing levé ses sympathisants qui conspuent la « justice des Blancs ».

Pratiquement personne, dans la communauté noire comme dans la communauté blanche, ne s'attendait à une sentence aussi sévère.

Non pas, soulignent les observateurs, que la Cour ait outrepassé ses prérogatives. En effet, selon la loi sud-africaine, son rôle dans l'enlèvement de quatre adolescents noirs aurait pu être punissable d'une peine pouvant aller jusqu'à la condamnation à mort.

Suite A-2, Prison...

Mulroney fait la job de Trudeau et menace le Québec, selon Bouchard

HULL — Dans la plus pure tradition de Pierre Trudeau et avec la complicité totale de Jean Chrétien, Brian Mulroney prépare aujourd'hui un coup de force contre le Québec, selon le chef du Bloc Québécois, Lucien Bouchard.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

L'ex-ministre conservateur, devenu fer de lance des forces souverainistes à Ottawa, a lancé hier une attaque sans précédent contre son ancienne formation qu'il a décrite comme l'un des pires dangers menaçant le Québec actuellement.

Et pour la première fois, il s'est attaqué avec virulence à la crédibilité personnelle de son ami Brian Mulroney, choisissant de le comparer à Pierre Trudeau dans une perspective anti-québécoise.

De l'avis de Lucien Bouchard, les fédéralistes de toute tendance sont tout bonnement

coincés et ne réussiront jamais à faire d'offres valables aux Québécois puisque le Canada anglais ne veut pas en faire. Ils mijotent en conséquence un référendum pancanadien pour mâter les Québécois « par la force du nombre » et faire valoir au plan international, que la démocratie a parlé par la voix de la majorité des Canadiens. Et inutile selon lui de retourner à Pierre Trudeau, comme le souhaitent plusieurs Canadiens, pour assurer que les Québécois vont être forcés de plier.

« Personne n'a besoin de Trudeau quand Mulroney fait la job de Trudeau, a-t-il tonné sous les applaudissements des quelque 200 personnes réunies par la Société nationale des

Québécois de l'Outaouais. Et c'est ce qu'il fait présentement. Il est maintenant dans la même chemise que Chrétien, a-t-il poursuivi, dénonçant la collu-

sion entre les deux chefs de parti. Les deux marchent la main dans la main. »

Suite A-2, Bouchard...

L'ex-directeur général de Robert-Giffard acquitté

Dans un jugement unanime, la cour d'appel vient d'acquitter l'ex-directeur général du centre hospitalier Robert-Giffard, M. Léo-Paul Beausoleil, des accusations de fraude au montant de 53 097 \$ dont il avait été reconnu coupable en 1988.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

À la suite d'une enquête de-

mandée par le conseil d'administration de l'établissement au ministère de la Santé, des accusations de fraude et de vol avaient été portées contre

M. Beausoleil. A la fin du procès, en cour du Québec, le juge avait décrété la tenue d'un procès distinct pour l'un des chefs.

L'accusé avait aussi été reconnu coupable dans ce dernier cas et condamné à 15 mois de prison. Il a porté sa

Suite A-2, Acquitté...



CAMPS DE JOUR D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ANGLAISE
(pour les francophones non bilingues)
GARÇONS et FILLES / 7 à 11 ans et 12 à 15 ans

- Bloc de 2 semaines
- Ratio par groupe: 1 moniteur pour 8 jeunes
- Québec Haute-Ville, Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport, Neufchâtel et Charny
- NOUVEAU: VAL-BÉLAIR.

CAMPS D'ÉTÉ YMCA

835, boul. Saint-Cyrille Ouest
(418) 527-2518

LES CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA DE QUÉBEC RÉPONDENT AUX CRITÈRES DE QUALITÉ RÉPANDUS À TRAVERS LES YMCA DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

NE MANQUEZ PAS:

- Camp séjour d'apprentissage de la langue anglaise et camp séjour plein air (garçons et filles / 7 à 11 ans et 12 à 15 ans). SÉJOUR 5 jours ou NOUVEAU, 12 jours - au Lac-Sergeant, comté de Portneuf.
- Camp de jour polyvalent au YMCA (garçons et filles / 5 à 11 ans et 12 à 15 ans).



CAMPS D'ÉTÉ DU YMCA
SURVEILLEZ LES INSCRIPTIONS PRES DE CHEZ VOUS
(de 19 h à 21 h)

- 15 mai 91 CHARNY - Aquarena, 8001, avenue des Églises
- 21 mai 91 NEUFCHÂTEL - École Notre-Dame-des-Negres, 4140, boul. Castonguay
- 22 mai 91 VAL-BÉLAIR - École Annette-Boudin, 1015, avenue de l'Église
- 29 mai 91 CHARLESBOURG - École Saint-Charles, 7954, 1^{re} Avenue
- 7 juin 91 BEAUPORT - Arena de Giffard, 3500, Cambromne
- 8 juin 91 (10 h à 12 h) (En collaboration avec la Ville de Beauport)

La cote de crédit du Québec serait révisée à la hausse

WASHINGTON (d'après PC) — La maison d'investissements Lehman Brothers, de New York, prédit que la cote de crédit de la province de Québec pourrait être révisée à la hausse dans les prochaines semaines alors que celle de l'Ontario pourrait être réduite d'un cran, du niveau maximal où elle se trouve présentement.

Deux analyses obtenues hier de source indépendante par la Presse canadienne amènent cette filiale à part entière du conglomérat d'American Express à conclure que la

situation financière de la plus riche des provinces canadiennes risque de se détériorer dans les prochaines années en raison des choix budgétaires et « arbitraires » faits par son gouvernement « socialiste » tandis que le programme d'austérité mis en place au Québec permettra à la pro-

vince de maintenir sa cote de crédit sur les marchés internationaux, voire de l'améliorer.

« En tout état de cause, une fois que tout aura été dit et fait, nous pensons que la cote de crédit à long terme de la province de Québec sera maintenue au niveau ac-

tuel », affirme d'abord le vice-président de Lehman Brothers, M. Paul Tice, auteur du « Commentaire » sur le budget québécois paru le 8 mai dans la rubrique Gouvernements nationaux.

Dans son évaluation, il rappelle que les maisons de crédit newyorkaises Moody's et Standard and

Poor's étudient à l'heure actuelle le contenu des budgets de l'Ontario et du Québec et qu'elles décideront dans les prochaines semaines de modifier ou non leur évaluation. Et il se lance dans les prédictions pour le bénéfice des investisseurs auxquels sa rubrique s'adresse.

Suites de la première page

Ryan...

fois pour les activités tenues « dans un lieu à caractère culturel ». Troisièmement, le gouvernement imposera à partir du 1er janvier 1992 un tarif supplémentaire de 30 \$ lors du renouvellement de l'immatriculation des véhicules. Ce tarif additionnel ne sera facturé qu'aux automobilistes qui habitent dans des régions où il existe un service de transport en commun.

Les 50 millions \$ ainsi recueillis seront redistribués aux sociétés de transport. Le ministre des Transports, M. Sam Eikas, précise que les régions où le supplément sera perçu regroupent 194 municipalités où vivent environ quatre millions de citoyens, soit près de deux Québécois sur trois.

S'ils habitent dans une des six régions métropolitaines touchées, les automobilistes assumeront leur part de la facture même s'ils résident dans des municipalités qui ne sont pas directement desservies par le service de transport en commun.

À Québec et sur la Rive-Sud, ce sera le cas, entre autres, pour les citoyens de Saint-Augustin, Sainte-Catherine, Valcartier, Lac-Beauport, Château-Richer, les six municipalités de l'île d'Orléans, Bernières, Saint-Nicolas, Saint-Etienne, Saint-Lambert, Pintendre et Beaumont.

Parmi les autres changements annoncés à la réforme Ryan, le gouvernement avance un compromis relativement aux en-lieux de taxes

qu'il verse pour les écoles primaires et secondaires. En décembre, Québec voulait couper ces paiements de 80,3 millions \$. Il se contente maintenant de les réduire de 47,1 millions \$.

Le ministre diminue aussi de 21 millions \$ les charges de 43,3 millions \$ qu'il voulait imposer aux municipalités rurales pour l'entretien de 31 700 kilomètres de routes et de chemins locaux.

Enfin, le gouvernement allège un peu (de 79,3 millions \$ à 70,8 millions \$) la facture qu'il enverra désormais aux municipalités qui utilisent les services de la Sûreté du Québec de même qu'il prolonge, mais pour trois ans seulement, ses subventions de 7,6 millions \$ aux municipalités régionales de comté.

Globalement, avec les modifications annoncées hier à la réforme Ryan, les nouvelles obligations que Québec impose aux municipalités diminuent de 518 millions \$ à 375 millions \$. De plus, les mesures de compensation offertes en contrepartie passent de 104 millions \$ à 138 millions \$.

Le ministre Ryan modifie également sa proposition à propos de la taxation des commerces et industries. Il permettra aux municipalités qui le préfèrent de conserver la présente taxe à la valeur locative plutôt que d'adopter la nouvelle taxe sur les immeubles non-résidentiels qu'il leur imposait au mois de décembre.

Pour les municipalités où un service de transport en commun existe, le gouvernement permet encore l'imposition d'une surtaxe sur les immeubles non-résidentiels ainsi que la mise en place d'une taxe spéciale sur les terrains de stationnement non-résidentiels.

M. Ryan déposera aujourd'hui à l'Assemblée nationale le projet de loi qui donnera effet à ses propositions. Les représentants du monde

municipal seront invités à présenter leurs commentaires en commission parlementaire d'ici deux semaines.

Le gouvernement compte faire voter cette loi d'ici l'été et transmettre avant l'automne à chaque municipalité les données spécifiques qui la concernent.

Acquitté...

cause en appel et celle-ci doit être entendue le 27 mai.

À l'issue du procès dans la cause principale, M. Beausoleil a été acquitté de neuf chefs, et les procédures ont été arrêtées sur cinq autres. Il a donc été reconnu coupable de fraudes de 9597 \$, 5000 \$ et 38 500 \$.

Dans le jugement de la cour d'appel rédigé par le juge André Dubé, ce dernier rappelle qu'ironiquement, son homologue de la cour du Québec ne cesse, dans son jugement de 35 pages, « de dire que toute cette affaire est une affaire civile, une affaire de mauvaise administration ». Aussi, est-il difficile à la cour d'appel de comprendre comment le premier juge en est venu à trois verdicts de culpabilité.

En ce qui concerne la présumée fraude de 5000 \$, la preuve révèle qu'en 1981, M. Beausoleil, qui a lui-même plaidé sa cause en cour d'appel, avait emprunté 6000 \$ du directeur de l'agence de sécurité engagée par le centre hospitalier. À un certain moment, le directeur général aurait dit à son créancier de se faire remettre l'argent par le directeur des finances.

« Si vraiment l'appelant avait eu des intentions malhonnêtes, estime la cour d'appel, il n'aurait pas ouvertement impliqué le directeur des finances. » La preuve démontre par contre que M. Beausoleil avait pratiquement les mains libres quant à l'administration des énormes quantités d'argent qui circulaient dans le centre hospitalier. Il contrôlait une petite caisse où il puisait à sa guise et qu'il renflouait à l'occasion.

Il était aussi d'usage courant de prendre des moyens détournés pour payer certaines dépenses légitimes du centre hospitalier et ceci par suite du retard du gouvernement à faire parvenir les fonds nécessaires. « Il est évident, écrit le juge Dubé, que les transactions de cette nature étaient contraires aux règles d'une bonne administration mais il semble bien que c'était la façon d'agir dans ce centre hospitalier. »

En ce qui concerne la présumée fraude de 38 500 \$, les faits démontrent qu'une compagnie avait été formée pour l'entretien du centre hospitalier et d'édifices gouvernementaux, mais aussi dans un but humanitaire afin de donner de l'emploi aux malades mentaux. Le directeur général avait participé à sa fondation mais s'était départi de ses parts afin d'éviter des conflits d'intérêts.

« Le fait qu'il se devait de surveiller et de payer l'administration de cette compagnie ne signifie pas qu'il y était personnellement intéressé, note la cour d'appel. Aucune preuve ne permet de dire que l'argent payé à la compagnie sous ses ordres ait bénéficié à l'appelant. »

La poursuite avait aussi logé un appel quant aux chefs d'accusation dont avait été acquitté M. Beausoleil mais celui-ci a été rejeté par le tribunal de deuxième instance. « Dans toute cette affaire, réitère la cour d'appel, il s'agit d'une question de mauvaise administration qui devrait être réglée par des procédures civiles. »

Toutefois, la poursuite prépare déjà sa demande d'autorisation pour interjeter appel à la Cour suprême.

Prison...

De plus, l'épouse du dirigeant de l'ANC (Congrès national africain) a été reconnue coupable de complicité de coups et blessures sur les quatre jeunes, entraînant même la mort de l'un d'eux, ce qui ne pouvait évidemment qu'alourdir la peine.

Mais bien qu'il se fut agi d'une affaire de droit commun, l'opinion publique y voyait une dimension politique indéniable compte tenu de la personnalité de l'inculpée.

La sentence qui la frappe ne peut que ternir davantage l'image de cette femme que les militants de l'ANC appelaient, il y a deux ans encore, « la mère de la nation », mais qui n'a pas réussi, il y a deux semaines, à se faire élire au poste de présidente nationale de la Ligue des femmes de l'ANC.

La principale inculpée, Xoliswa Falati, intendante de Winnie Mandela, a également été condamnée à six ans de prison — quatre pour enlèvement et deux pour coups et blessures.

John Morgan, chauffeur de Winnie Mandela, a été condamné à un an de prison assorti d'une liberté conditionnelle de cinq ans pour son rôle dans le quadruple enlèvement.

En rendant son verdict, le juge Stegmann a souligné que les accusés n'avaient pas laissé poindre le plus petit remords.

Les quatre adolescents ont été enlevés d'un foyer de Soweto administré par un prêtre homosexuel, et conduits dans des chambres situées à l'arrière de la maison de Winnie Mandela. Là, ils ont été battus, frappés à coups de pied et fouettés.

L'un d'eux, Stompie Seipei, 14 ans, a succombé. Le chef des gardes du corps de Mme Mandela, Jerry Richardson, a été condamné à la pendaison, l'an dernier, pour ce meurtre.

Le juge a cependant accepté l'alibi qui veut que Winnie Mandela se soit trouvée chez des amis à 300 km de Soweto, au moment où les quatre victimes ont été violentées.

Au Cap, où il s'exprimait devant des universitaires, Nelson Mandela a jugé que la condamnation de son épouse ne menaçait pas les discussions qu'il a engagées avec le président Frederik de Klerk.

Bouchard...

Lucien Bouchard s'est notamment dit frappé par le silence complice qui a fait qu'aucun conservateur québécois ne s'est élevé contre l'affirmation de Jean Chrétien à Québec qu'une réforme de la Constitution pourrait se faire sans l'appui d'une majorité de Québécois.

« Ça a été une levée de boucliers totale pour dénoncer cette intention inique qui était la répétition de ce qu'avait déjà fait Pierre Trudeau avec l'aide de Jean Chrétien en 1982. Mais dans ce tintamare, on n'a pas entendu une fois la voix d'un député ou d'un ministre conservateur du Québec, et encore moins de M. Mulroney. »

Alors qu'il s'attendait « à l'assaut à la jugulaire » de Jean Chrétien de la part des conservateurs québécois qui pouvaient enfin s'en débarrasser, Lucien Bouchard conclut à leur silence complaisant, démontrant qu'ils ont renié la mission que leur avaient confiée leurs électeurs en 1984 et 1988.

L'assaut contre l'éducation dans le Discours du Trône et l'annonce des projets de loi pour légitimer l'usage du référendum pancanadien ou de l'assemblée constituante ne sont à son avis que la consécration de cette brisure entre les conservateurs et le Québec. Les moyens sont en place pour enfoncer de force la volonté du Canada anglais dans la gorge des Québécois, croit-il. « Qui eut dit que Mulroney allait tourner le dos au Québec et devenir même une menace pour les Québécois? »

Lucien Bouchard en appelle à la résistance par le consensus des Québécois pour la souveraineté. Il exhorte une nouvelle fois Robert Bourassa à redresser l'échine et à faire entendre un non sonore. « M. Bourassa doit dire aujourd'hui au gouvernement fédéral, qu'il n'y aura de référendum légitime et efficace sur la souveraineté que celui qui sera décrété et établi par le gouvernement du Québec. »

LE 31 POUR HOMME



ACHAT SPÉCIAL

LE BLOUSON DE MONTAGNE 129.95

vie active, vie en plein-air, un blouson robuste en toile de coton et nylon résistante et hydrofuge... un blouson conçu pour l'action, court, taille extensible, gros fermoir sous patte pressurisée, capuchon et multipoches. kaki. rég. 165.00 ici sur un bermuda-jeans 39.95



UNE EXCLUSIVITÉ DU 31

LA VESTE JACQUARD

un plus sur les chemises de l'été! la petite veste en tricot pur coton jacquard dans des tons de kaki, naturel, lavande. p.m.g.tg. 65.00



UN PRIX EXCEPTIONNEL

CHEMISE EN SOIE LAVÉE 69.95

soie lavée, matière du confort pour une chemise ample avec poches plaquées, coutures doubles. noir, violet, kaki, bleu, turquoise. p.m.g.tg. rég. 85.00

MAGASINEZ LUNDI LE 20 MAI...
NOS TROIS MAGASINS SERONT OUVERTS
DE 9H30 À 17H30

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE 9-0-9
tirage du 14 mai 8-6-2-7

Les ministres s'en lavent les mains

Les fonctionnaires blâmés pour l'entrée au pays de l'ex-ambassadeur irakien

OTTAWA — Les ministres Barbara McDougall et Bernard Valcourt se lavent les mains de l'admission-éclair comme immigrant de l'ex-ambassadeur irakien aux États-Unis, Mohammed al-Mashat. Ils rejettent tout le blâme sur leurs fonctionnaires, mais ne réviseront pas leur décision.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Mme McDougall et M. Valcourt, respectivement Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre de l'Immigration, ont tenu hier une longue conférence de presse pour affirmer qu'ils n'avaient rien à se reprocher, mais qu'ils étaient très mécontents de la façon dont ce dossier avait été traité par les fonctionnaires.

Pour eux, il est évident que le cas du principal porte-parole de Saddam Hussein au cours de la guerre du Golfe aurait dû être étudié avec beaucoup plus de circonspection et moins de célérité. « Il n'y a pas eu de violation de la loi. Mais c'est sérieux, en ce sens que c'est un processus qui a failli à cause d'erreurs de jugement et de fautes, mais rien d'illégal », a condamné le ministre Valcourt.

Ce sont le sous-ministre associé aux Affaires extérieures, Raymond Chrétien, et le chef de cabinet du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'époque, David Daubney, qui ont été publiquement pointés. Le principal reproche qu'on leur adresse est évidemment de ne pas avoir avisé leurs patrons, les ministres de l'Immigration et des Affaires extérieures de ce cas très particulier, mais aussi d'avoir opté pour un processus accéléré, soit environ un mois. Cette option avait pourtant été refusée par les services canadiens de renseignement qui avait repoussé le cas de l'ambassadeur dans les dossiers réguliers, ceux-ci estimant que sa vie n'était pas en danger.

Aucun ministre n'a de toute manière été avisé de la demande d'immigration de M. al-Mashat avant qu'elle ne soit acceptée, a affirmé M. Valcourt hier, ce qui est le ministre Joe Clark, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'époque, Mme McDougall qui était alors

ministre de l'Immigration ou M. Cadieux, alors Solliciteur général, responsable de du Service canadien du renseignement de sécurité.

Quant à la thèse voulant que l'acceptation très rapide de la demande de M. al-Mashat ait été réglée directement entre le président américain et le premier ministre canadien, elle relève du roman policier selon le ministre de l'Immigration. Il n'y a aucun motif caché, aucune histoire d'espionnage, ni conspiration, mais plutôt « une erreur très embarrassante » a avoué le ministre McDougall.

La seule conclusion tirée par le gouvernement est qu'il y a lieu de resserrer la procédure pour au moins assurer que les ministres concernés soient avisés de cas aussi litigieux.

Il n'y par ailleurs pas de mesures disciplinaires contre les fonctionnaires jugés fautifs, puisque rien d'illégal n'a été

fait. Il n'y a pas matière non plus à réviser la décision. M. Valcourt a toutefois pris soin de présenter aux Canadiens les excuses de MM. Chrétien et Daubney à leur ministre. M. Valcourt n'estime pas cependant qu'il doit lui-même s'excuser compte tenu du concept de responsabilité ministérielle, ce que demande justement l'opposition.

Le libéral Tom Wappel, tout comme le néo-démocrate Svend Robinson, trouvent cette exigence minimale, se refusant pour l'instant à dire que les ministres mentent et doivent démissionner.

« Il est évident que nous sommes loin d'avoir fait le tour de cette histoire qui continue de soulever un grand nombre de questions » a soutenu M. Wappel. Svend Robinson demandait quant à lui qu'une enquête soit ouverte au plus vite pour faire la lumière qui s'impose.



Les ministres Bernard Valcourt et Barbara McDougall ont jeté le blâme sur les fonctionnaires, dont Raymond Chrétien (ci-dessous).

Le courant passe mal entre Hydro et ses abonnés

QUÉBEC (PC) — Le taux de satisfaction des Québécois à l'endroit d'Hydro-Québec a égalé en mai 1990 son plus bas niveau, soit 47 %, au moment même où la société d'État obtenait l'autorisation de hausser ses tarifs de 14,5 % sur deux ans.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Selon un sondage Sorecom effectué pour le compte d'Hydro-Québec, dont la Presse canadienne a obtenu les résultats, seulement 47 % des Québécois se disaient alors « satisfaits » de la société d'État. Il faut remonter à mars 1989 pour retrouver une aussi mauvaise cote de popularité alors que les Québécois étaient plongés en pleine noirceur par une panne majeure d'électricité. C'était l'époque des deux fameuses pannes qui avaient frappé le Québec entier.

S'il est facile d'expliquer le mécontentement des Québécois envers Hydro-Québec en mars 1989, les chiffres de mai 1990 étonnent davantage. « Pour le client, c'est d'abord la facture d'électricité qui compte, ensuite, vient la fiabilité du service », fait valoir Marie-Andrée Cournoyer, conseillère en recherche et développement chez Hydro-Québec.

Si cela est juste, la sensibilité des Québécois au coût de leur électricité sera de nouveau écorchée en 1992 puisque Hydro-Québec entend demander au gouvernement l'autorisation d'accroître ses tarifs de 9 %.

Depuis mai 1990, le taux de satisfaction des Québécois à l'endroit d'Hydro-Québec s'est cependant grandement amélioré, toujours selon des sondages effectués pour le compte de la société d'État. Une consultation réalisée en mars dernier par la firme SOM auprès de 1084 répondants indique que le taux de satisfaction de la population était alors de 81 %.

Ce sondage révèle que les francophones sont (et de manière significative) plus satisfaits d'Hydro-Québec que les anglophones avec des taux de 86 et 66 % respectivement. « Dans tous les sondages que l'on fait, le taux de satisfaction des anglophones est moins grand que celui des francophones, bien que parfois l'écart soit plus étroit », a fait observer Mme Cournoyer.

D'autre part, à la lumière de six sondages effectués en 1990, le taux de satisfaction moyen des Québécois à l'égard d'Hydro-Québec s'est situé en moyenne à 61,7 %, comparativement à 67,2 % en 1989.

Ces résultats sont loin des taux de satisfaction affichés par Hydro-Québec au début des années 80, qui avaient atteint un sommet de 95 % en février 1983. Depuis juin 1989, Hydro-Québec a entrepris de sonder six fois par année les Québécois sur leur satisfaction à l'endroit des services offerts. Auparavant, la société d'État se livrait à cet exercice une fois par année.

« Nous faisons ces consultations pour connaître l'impact de nos mesures sur la clientèle », a expliqué Marie-Andrée Cournoyer. En vertu du contrat liant Hydro-Québec et la maison de sondage SOM, chacun des sondages effectués par cette firme coûte 1000 \$ à la société d'État.

Le fil des événements

- 15 janvier : Tout juste avant que la guerre n'éclate dans le Golfe, M. al-Mashat quitte Washington. Il séjourne un peu plus d'un mois à Vienne (Autriche) où son épouse reçoit un traitement médical.
- 27 février : Ottawa est informé par un « citoyen » que al-Mashat veut faire défection. Le lendemain, le cas est discuté par un comité interministériel des Affaires extérieures, de l'Immigration et du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).
- 1er mars : Le SCRS avise les Affaires extérieures que al-Mashat « n'est pas considéré comme une source valable de renseignements » et « qu'il n'est pas évident que sa vie soit en danger ». Le même jour, les fonctionnaires à Vienne reconnaissent que le dignitaire ne remplit pas les critères de transfuge, mais avertissent les agents d'immigration qu'il mérite que sa version des faits soit écoutée « avec une oreille compatissante ».
- 4 mars : Raymond Chrétien, sous-secrétaire adjoint aux Affaires extérieures et neveu de

Jean Chrétien (chef de l'opposition) entre dans la danse à la suite d'appels téléphoniques provenant de deux « connaissances canadiennes ».

□ 8 mars : Pour la première fois, le dossier franchit les portes du bureau de Joe Clark, alors ministre des Affaires extérieures. Il faudra attendre six jours avant David Daubney, chef des services, prennent connaissance de la note. Absent du pays, Clark n'est pas informé.

□ 11 mars : En accord M. Paul Tellier, secrétaire du Conseil Privé, le ministère de l'Immigration souligne aux Affaires extérieures qu'il n'est pas favorable à une procédure accélérée dans ce dossier.

□ 28 mars : L'ambassade de Vienne informe Ottawa que des visas ont été délivrés et que la famille al-Mashat arrivera le 30 mars. En raison du congé pascal, les Affaires extérieures prennent connaissance du télégramme... le 2 avril.

(d'après Canadian Press)



Jean-Paul L'Allier a accueilli les caléchiers dans le cadre de la journée réservée aux cochers de la capitale, en marge de la Semaine nationale de sensibilisation au tourisme.

Les caléchiers présentent au maire leur nouveau costume... et leur « liste d'épicerie »

Les cochers de la ville de Québec ont profité hier de la Semaine nationale de sensibilisation au tourisme pour sensibiliser le maire Jean-Paul L'Allier à l'importance de leur industrie.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

Dans un mémoire dont LE SOLEIL a obtenu copie, ils réclament le retour de quelques calèches à la Place d'Armes, juste à côté du Château Frontenac, une révision à la hausse des tarifs pour les balades, la permission d'introduire de nouveaux parcours, un moratoire sur le nombre de permis, l'introduction de tramways dans le secteur de la Place Royale et plusieurs autres amendements à la réglementation actuelle.

« Si vous voulez être en tête de liste de la promotion de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, vous le serez », venait juste de promettre le maire de Québec quelques secondes avant que ceux-ci ne lui remettent la liste d'épicerie de leurs revendications.

M. L'Allier venait tout juste d'accueillir, arrivés en calèche, la présidente de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, Mme Christiane Germain, et le président de l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'arrondissement historique de Québec, M. Jean-Yves Lapointe.

Le maire de Québec, tout comme le plus vieux caléchier de la ville, M. Billy Carol, tout frais vêtu du nouveau et premier costume, se sont dits fiers de ce nouvel attrait. « C'est à

l'image de ce que vous voulez projeter dorénavant, a lancé M. L'Allier. Vous êtes comme les maîtres d'hôtel dans un restaurant. Souriez aux gens que vous croisez, l'image de Québec n'en sera que mieux et si on ne peut pas corriger les lacunes de votre industrie, on va s'expliquer. »

M. Carol, conducteur de calèches depuis 1952, y va, lui, d'un ton direct : « Notre patron a tout fait pour relever notre industrie. On est bien content et si on reste propre, on a la clé du succès. »

Le patron en question, M. André Beauvage, propriétaire de 27 des 30 permis de calèches de la ville, était tout aussi resplendissant. « Cela fait 23 ans que je suis dans le métier et c'est la première fois que je suis accueilli de cette façon à l'hôtel de ville. »

Mais cela ne veut pas dire que la ville de Québec et l'industrie de la calèche vivent sur un nuage rose. Les caléchiers, qui viennent de s'inscrire au registre de l'Association des hôteliers et restaurateurs de l'arrondissement historique de Québec, veulent faire oublier le rapport Déry, sous l'ancienne administration municipale. Ils veulent s'impliquer davantage dans le milieu, mais exigent une souplesse de la part de l'administration L'Allier.

« Nous ne voulons plus être une industrie marginale, gère



par des règles d'exception inacceptables à tout homme d'affaires », disent-ils par l'entremise de M. Beauvage.

Ils réclament des ajustements à l'industrie des calèches, une organisation qui véhicule 100 000 touristes par année. Promettant aussi de renouveler toute la flotte de calèches d'ici trois ans, de préparer des cassettes en langues étrangères pour les visiteurs qui ne peuvent comprendre les commentaires en français ou en anglais et d'instaurer un service

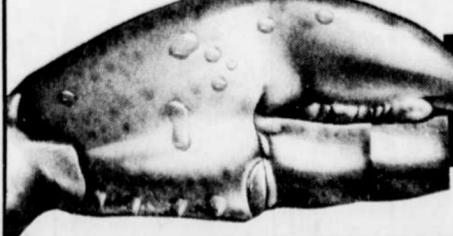
de paiement par cartes de crédits, selon les désirs des vacanciers, ils s'engagent à participer à des interventions spéciales le jour de Noël et durant le Carnaval.

Mais en contrepartie, ils souhaitent le retour de trois à quatre calèches à la Place d'Armes, selon la fréquence des autobus ; la hausse de 40 \$ à 50 \$ en haute saison du tarif pour les courses, un prix, disent-ils, comparable à ce qu'il en coûte à quatre personnes pour aller au cinéma et à ceux

exigés pour des services du genre dans les autres grandes villes ; un moratoire sur les permis de diligence et la permission d'établir de nouveaux parcours pour réduire les irritants.

Ils demandent enfin au maire de Québec d'ouvrir des négociations avec les intervenants de la Place Royale pour concevoir un programme qui utiliserait les tramways pour des balades guidées dans le secteur dans le respect du caractère historique et des réalités des résidents, des commerçants et des visiteurs de ce quartier.

Les mercredis, jeudis et vendredis de 17 h à 23 h



HOMARD À VOLONTÉ

À volonté 23⁹⁵ \$

RESERVATIONS: 651-5000



2780, BOUL. LAURIER

LA POLITIQUE

Bourassa se dit satisfait du discours du Trône

Satisfait du discours du trône livré lundi, le premier ministre Robert Bourassa se réjouit de constater qu'Ottawa entend respecter l'échéancier fixé par le Québec pour la réforme constitutionnelle.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Ottawa se propose de soumettre des offres constitutionnelles au Québec au printemps de 1992. « Ça donne un certain temps pour voir l'impact, les conséquences et l'importance du changement proposé », a soutenu le premier ministre Bourassa à son arrivée au caucus des députés ministériels hier soir.

Il est d'autant plus satisfait que le ministre Joe Clark laissait entendre la semaine dernière que le gouvernement fédéral pourrait ne pas avoir le temps de déposer des offres formelles avant l'échéance du référendum québécois de l'automne 1992.

La tenue d'un éventuel référendum pancanadien sur ces propositions n'inquiète pas M. Bourassa. « Ce qui est très important pour nous c'est de connaître le contenu

des propositions. » Elles devraient permettre d'avoir « une bonne idée du changement en profondeur dont a parlé le premier ministre Mulroney », lors de ses discours à Québec et à Buckingham.

Le premier ministre ne s'alarme pas non plus d'une possible ingérence d'Ottawa dans le secteur de l'éducation. « Ils le disent dans le discours du trône qu'ils veulent respecter les juridictions provinciales. Il reste quand même qu'on parle d'éducation et que ce sera à vérifier ».

« Il faut quand même qu'il y ait un minimum de relations entre les provinces pour qu'on puisse vivre ensemble ».

M. Rémillard préfère plutôt parler d'un fédéralisme « plus intégré » qu'il décrit comme un mar-

ché commun « le plus complet possible » avec le reste du Canada, notamment par « la libre circulation des personnes, des capitaux et des biens ».

Il s'inquiète par ailleurs de l'intention d'Ottawa de tenir un référendum pancanadien en matière constitutionnelle. « Les Québécois n'accepteraient pas de se faire imposer une décision sur leur statut politique et constitutionnel ».

Le chef du PQ, Jacques Parizeau, voit quant à lui dans le discours du Trône la preuve que le gouvernement Mulroney « n'a pas la moindre idée où il veut aller » en matière constitutionnelle. Une désorientation qui le ravit. Il ne comprend pas non plus pourquoi Ottawa agit « un drapeau rouge devant le taureau québécois » en menaçant d'intervenir dans le secteur de l'éducation.

Ingérence fédérale

Le ministre de l'Éducation Michel Pagé et ses collègues à l'Enseignement supérieur et à la Main-d'Oeuvre, Lucienne Robillard et André Bourbeau, se sont montrés beaucoup plus durs à l'égard des intentions fédérales.

Cette façon d'agir, estime M. Pagé, « n'est pas un peu, mais très malhabile » dans le contexte « où le gouvernement fédéral veut démontrer sa bonne foi » dans le débat constitutionnel.

Un point de vue que partage le président de la Fédération des commissions scolaires, M. Guy D'Anjou. « Les fédéralistes sont en train de détruire le Canada en abusant du pouvoir de dépenser » pour intervenir dans des compétences provinciales, lance-t-il.

La mise en place de normes na-



Gil Rémillard formule quant à lui de sérieuses réserves.

tionales implique, avertit M. Pagé, des modifications de programmes dans chacune des provinces pour tenir compte du choix national. Ce qui signifie « une atteinte au caractère particulier et spécifique de nos interventions ».

Fédéralisme plus intégré

Son collègue des Affaires intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard juge aussi « inacceptable » qu'Ottawa vienne imposer des normes nationales mais reste par contre ouvert à ce que « les provinces puissent travailler entre elles » pour définir des « objectifs communs ».

Chrétien ne cédera rien aux provinces

Jean Chrétien a mis en garde le chef du gouvernement hier. « Notre coopération aura des limites, a-t-il menacé, car mon parti tient à un gouvernement fédéral fort. S'il doit y avoir délégation de pouvoirs, autant se séparer tout de suite ! »

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Jean Chrétien soupçonne ouvertement Brian Mulroney de préparer des élections anticipées.

Maniant simultanément la carotte et le bâton, Jean Chrétien a commencé par assurer que « la répartition des pouvoirs actuels n'a rien de sacro-saint ».

Le chef de l'opposition à Ottawa prétend que « toute révision constitutionnelle devrait assurer la souveraineté de chaque gouvernement dans sa compétence respective », mais on se demande où se situe la « compétence » des pro-

vinces alors qu'il ne proteste même pas contre l'élaboration de critères nationaux dans les domaines de l'éducation ou de la sécurité sociale.

Si le discours du Trône n'était qu'une série de vœux pieux sans

chiffres précis, Jean Chrétien lui a répliqué avec une longue liste de statistiques : 186 000 enfants vont au lit l'estomac vide chaque soir, 19 000 Canadiens ont dû déclarer faillite, 13 % de chômage dans le comté de Charlevoix (représenté

aux Communes par Brian Mulroney), plus de 200 000 chômeurs à Montréal, etc... Jean Chrétien a terminé sa réplique avec le dépôt de la traditionnelle motion de censure qui n'a aucune chance d'être adoptée.

Les municipalités sont déçues des propositions de Claude Ryan

Les deux unions municipales du Québec sont déçues des aménagements proposés hier par le ministre Claude Ryan parce qu'elles maintiennent le même principe de hausser indirectement de 400 millions \$ les taxes des contribuables et aussi parce que le gouvernement refuse de négocier le partage des responsabilités dans un cadre structuré et global. Leur seule lueur d'espoir réside dans les débats qui auront lieu bientôt en commission parlementaire.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« C'est un citron enrobé de sucre qu'on essaie de faire manger aux contribuables, a lancé M. Ralph Mercier, maire de Charlesbourg et président de l'Union des municipalités du Québec, le ministre nous a simplement dit encore une fois comment il ferait pour aller chercher dans les goussets des citoyens par notre entremise les taxes qu'il n'a pas eu le courage d'imposer lui-même ».

« Le gouvernement consent à de simples assouplissements de 77,9 millions \$, pour le contribuable c'est toujours une facture nette de 400 millions \$ qu'il aura à payer en taxes municipales ou autres », affirme M. Mercier qui ajoute que cette méthode utilisée par Québec résultera sûrement, dans plusieurs municipalités, en une réduction de services pour les citoyens.

Reconnaissant que les municipalités, dont les pouvoirs sont dé-

légués par la province, ne pouvaient faire grand-chose si le gouvernement continuait de « bulldozer » sa réforme, M. Mercier a rappelé qu'il restait aux maires comme recours de se faire entendre en commission parlementaire puis de bien faire comprendre aux électeurs quels sont les vrais responsables de ces nouveaux impôts, les ministres et les députés qui auront voté en sa faveur.

« La guerre est loin d'être finie avec le gouvernement et pour le moment on ne peut même pas parler de cessez-le-feu », a conclu M. Mercier.

UMRCQ

Quant au président de l'Union des municipalités locales et des municipalités régionales de comté, M. Roger Nicolet, il estime que tout ce qu'il y a de positif dans ce qu'a annoncé hier le ministre Ryan c'est que les accommodements proposés depuis des semaines sont maintenant officialisés et qu'ils allaient être en débats en public d'ici peu.

« Il n'y a pas de quoi pavoiser car le contribuable demeure le grand perdant de toute cette réforme et devra payer la note de toute façon », a noté M. Nicolet qui dit à nouveau regretter que jusqu'à maintenant il n'y ait jamais eu de vraies négociations entre le Québec et les municipalités mais seulement des déclarations publiques de part et d'autre.

Le président indique de plus que les dernières propositions contiennent des failles d'importance dont celle notamment de ne pas prévoir de pouvoirs supplémentaires pour les municipalités en ce qui a trait à la gestion des services de protection publique ni rien de neuf concernant l'évaluation du réseau routier et son coût d'entretien dont on veut retenir la responsabilité aux municipalités.

« La prochaine étape, c'est donc la commission parlementaire sur tout ce dossier et, le 31 mai, une réunion de tous nos élus pour étudier l'ensemble de la situation », indique M. Nicolet qui annonce que ses troupes vont continuer leurs moyens de pressions au cours des prochains mois pour amener le gouvernement à bien comprendre leur position plutôt que de se contenter de jouer sur les chiffres.

VOS ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

SONNANT! 647-3311 LESOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

mazda

PRENEZ ÇA COOL...

Cap Santé
mazda
vous offre

CLIMATISEUR GRATUIT

valant jusqu'à 2 000 \$.
Ou jusqu'à 1500 \$ de remise!
et plus

Quelques kilomètres de plus pour beaucoup moins de dollars \$

JE ME SENS BIEN

avec l'équipe

Cap Santé
mazda

5, Bois de l'Ail Cap-Santé Tél. sans frais: 1-800-463-1699

On est deux monsieur Rouleau

Chez BOUTIQUES GUY ROULEAU, vous commandez, parmi tout l'inventaire en magasin, 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre.

Le 2 pour 1 en vigueur toute l'année.

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

BOUTIQUES
GUY ROULEAU INC.

PLACE BELLE-COUR 2600, boul. Laurier Sainte-Foy 659-4169 LORETTEVILLE 592, rue Racine 843-6542

QUÉBEC 699, boul. Charest est Québec 523-6958 MONTMAGNY 59, boul. Taché 248-8383

LES VELOS

Vélos de route

- POGLIAGHI • ROSSIN
- VITUS • DESMARAIS

A l'achat de l'un de ces vélos recevez gratuitement un casque de sécurité SIMPSON d'une valeur de \$79.

POGLIAGHI : Cadre Columbus Shimano 500, SIS \$499⁹⁹

VIE SPORTIVE

SELON YVES JACQUES
710, rue Bouvier • 623-8368

BEAU POUR LONGTEMPS

Les teintures qui durent

TEINTURE POUR PATIOS A L'ALKYDE (Série 215) Choix de 32 couleurs **26⁴⁹\$**

TEINTURE OPAQUE AU LATEX ACRYLIQUE POUR BOIS EXTERIEUR (Série 210) Choix de 53 couleurs Super blanc (210-111) 27,99\$ **26⁴⁹\$**

TEINTURE HYDROFUGE SEMI-TRANSPARENTÉ POUR BOIS EXTERIEUR (Série 212) Choix de 56 couleurs **23⁹⁹\$**

SIGO Ca change tout

GARON caroumat

2901, Chemin Ste-Foy, Sainte-Foy 653-7258

1103, de la Chaudière, Cap-Rouge 653-3553

Québec réduit davantage le budget destiné aux transports en commun

Préférant consolider le réseau actuel, le gouvernement Bourassa diminuera substantiellement les nouveaux investissements dans le transport en commun d'ici la fin du siècle. Première victime : le métro de Montréal, dont le prolongement est reporté après l'an 2000, malgré les promesses électorales du PLQ.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Accusant le gouvernement de se désengager des investissements dans le transport en commun, le chef du PQ, Jacques Parizeau, a rendu public, hier, à l'Assemblée nationale, le mémoire que le mi-

nistre Sam Elkas a présenté au conseil des ministres, le 19 avril.

Le ministre y propose un scénario qui, en dollars constants, ferait passer les dépenses d'investissements de 258,6 millions \$ en 1991-92 à 68,2 millions \$ en 1998-99. « Le programme visait jusqu'à maintenant le développement et l'expansion des réseaux

□ Le métro de Montréal sera touché. Son prolongement est reporté après l'an 2000.

de transport en commun. Dorénavant, le maintien et le remplacement des actifs seront l'objectif premier du programme », explique le document.

Selon ce scénario, la contribution gouvernementale aux immobilisations totaliserait en moyenne 221 millions \$ (en dollars de 1990) au cours des dix prochaines années, par rapport à 199 millions \$ en 1991-92. Plus de la moitié (51,9 %) irait au service de la

dette, 31 % au maintien des actifs, mais seulement 16 % à l'amélioration ou au développement des services.

Le prolongement du métro vers Laval et Montréal-nord serait alors reporté au prochain millénaire, malgré les promesses que le Parti libéral avait débattues à la fin de la campagne de 1989, de peur de voir plusieurs comtes de la région basculer dans le camp péquiste.

Le document de M. Elkas reflète un certain malaise face à ce manquement à la parole donnée. « Le fait de ne pouvoir réaliser les projets de développement (métro) devient un inconvénient si on considère qu'il s'agit là aussi d'engagements gouvernementaux », peut-on y lire.

Réforme Ryan

S'il déplore ce désengagement du gouvernement, M. Parizeau n'en a pas moins félicité le ministre Claude Ryan de son « recul » dans le dossier de la fiscalité municipale.

La critique péquiste en matière d'Affaires municipales, Francis Dufour, a été moins sensible aux concessions de M. Ryan. « Tout ça pour essayer de gagner du temps avec les municipalités. Mais ça ne change rien, les mots sont toujours les mêmes : pelletage vis-à-vis des municipalités », a lancé M. Dufour.

Selon lui, il s'agit d'une réforme « improvisée » qui n'a jamais fait l'objet de véritables négociations, quoi qu'en dise M. Ryan. « Le premier ministre du Québec s'était engagé, au mois de juin dernier, à engager de véritables pourparlers avant de déposer des réformes (...) Mais c'est une véritable partie de bras de fer qui se fait depuis cinq mois », a-t-il déploré.

Sirros reçu froidement par les sachems des premières nations

VAL D'OR — Les chefs des premières nations du Québec et du Labrador ont réservé un accueil plutôt glacial, hier, au ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Christos Sirros.

par ROGER BELLEFEUILLE
envoyé du SOLEIL

Titulaire de ce dossier depuis à peine sept mois, le ministre venait pourtant de leur proposer un nouveau projet de société, entre Blancs et Amérindiens du Québec, axé sur le dialogue et le respect mutuel. Une nouvelle forme de relations d'où seraient exclus « le paternalisme du passé et les inégalités d'aujourd'hui ». Et dont le banc d'essai sera une nouvelle politique globale du Québec envers les autochtones dont M. Sirros prévoit accoucher d'ici 18 mois environ.

Enfin, le fer de lance de ces nouveaux rapports et de la politique projetée, sera, a-t-il souhaité, le concept de gouvernement autonome. « L'une des aspirations primordiales des premières nations ».

Des propos écoutés attentivement, mais qui non même pas suscitent un décibel d'applaudissement. Pessimisme et scepticisme étaient au rendez-vous.

Mais qu'il s'agisse du processus constitutionnel, des droits aborigènes, de gouvernement autonome, des revendications territoriales ou de développement économique, M. Sirros a prévenu, et pour cause, que le gouvernement du Québec n'a pas toutes les clés en main. La présence et la participation du fédéral, a-t-il fait valoir, sont non seulement souhaitables, mais indispensables.

Sur la sellette à la période de questions, M. Sirros est devenu à toutes fins utiles le bouc émissaire pour toutes les fautes ministérielles du gouvernement Bourassa et les déboires autochtones.

Ainsi, le vice-chef du Grand conseil des Cris, M. Roméo Saganash lui a carrément fait savoir qu'il se trompait d'interlocuteurs, qu'il devrait plutôt tenter de vendre son crédo à ses collègues du cabinet, dont la ministre de l'Énergie, Mme Lise Bacon.

Le président du Conseil Attikamek-Montagnais, M. René Simon, a pour sa part exprimé sa crainte que le gouvernement Bourassa sera plus sensible aux récriminations des citoyens du Québec envers les autochtones depuis la crise des barricades qu'aux revendications légitimes de ces derniers. Il a soutenu, pour éviter l'échec à la consultation engagée par le ministre Sirros, que la reconnaissance de caractère distinct des nations aborigènes, doit venir en tête de liste des propositions gouvernementales.

Le chef Algonquin de Maniwaki, inquiet pour l'avenir de la jeunesse amérindienne, croit pour sa part, séparation ou non du Québec, que les autochtones seront une fois de plus les grands perdants de la souque-à-la-corde constitutionnelle.

Le ministre n'a pas paru pour autant décontenancé par cet accueil. Il s'est dit tout à fait satisfait que le chef sortant de l'Assemblée nationale des premières nations, M. Georges Erasmus invité plus tôt à porter la parole et son bras droit québécois, M. Konrad Sioui, aient, eux, « très bien accueilli » son message.

Quant au chef Erasmus, il a répété son amende honorable d'avril dernier en souhaitant une nouvelle alliance avec le Québec dans le contexte du débat constitutionnel actuel.

Il a soumis que ni les autochtones ni les Québécois ne peuvent

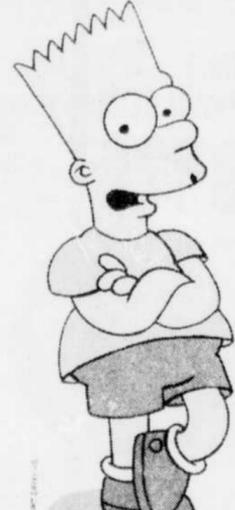
s'accommoder d'un statu quo à cet égard.

Ce palabre est aussi l'occasion pour quelques-uns des six candidats à la chefferie nationale de faire connaître leur perception de la réalité québécoise.

Pour un, M. Ovide Mercredi, avocat et vice-chef de l'Assemblée des premières nations du Manitoba, que la rumeur place dans le peloton de tête, réclame une dénonciation non-équivoque des choix constitutionnels des Amérindiens. Si le concept d'autodétermination s'applique pour le Québec, il ne voit pas pourquoi les premiers occupants du sol canadien en seraient privés.

La question constitutionnelle était au cœur des délibérations d'hier. Ce palabre annuel, qui se terminera jeudi, abordera aussi d'autres thèmes aussi chauds, comme les priorités en matière de développement économique, la loi sur les Indiens, les revendications territoriales, un système judiciaire et policier propre aux autochtones.

**UNE ÉPINGLETTE
BART SIMPSON
GRATUITE**
(VALEUR 2,99\$, QUANTITÉ LIMITÉE)
AVEC TOUT ACHAT D'UN T-SHIRT
BART SIMPSON



**T-SHIRTS
BART SIMPSON**
TAILLES: P (7-8)
M (10-12)
G (14-16)

DISPONIBLES
EN-BLANC OU TURQUOISE
à **13,99\$**

concept mode
clément
0-20 ans
CARTE VERTE # 11815

«Un Canada uni mais renouvelé», dit-il Béland semble plus conciliant en France qu'ici

PARIS — La crise constitutionnelle aboutira à « un Canada uni mais profondément renouvelé » a prédit hier à Paris le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland.

par MICHEL DOLBEC
de la Presse canadienne

Devant la Chambre de Commerce France-Canada, M. Béland, qui siégeait sur la commission Belanger-Campeau, s'est réjoui du ton du discours du Trône prononcé lundi aux Communes d'Ottawa. « Je vois, a-t-il dit, que dans le reste du Canada anglais, on prend le dossier au sérieux. C'est bon signe ».

Souverainiste modéré, M. Béland a expliqué aux gens d'affaires français qu'il est possible de préserver l'unité canadienne, à la condition de procéder à un nouveau partage des pouvoirs. « On peut vivre dans un Canada uni, mais un Canada très différent et plus décentralisé. Au bout du compte, a-t-il ajouté à la blague, on pourrait bien se retrouver avec un Québec souverain dans un Canada uni ».

Le président du Mouvement Desjardins ne s'est pas étendu longuement sur le sujet, rappelant que s'il a joué un temps au politicien, il a renoncé à ces activités « para-scolaires ».

De toute façon, la question ne passionne pas outre mesure les milieux d'affaires français, qui partagent l'indifférence générale de nos « cousins » face aux attermoissements constitutionnels canado-québécois.

« Tout les gens d'affaires que j'ai rencontrés m'ont posé une question sur l'avenir du Québec, mais pas beaucoup plus. Ce n'est pas leur principale préoccupation », a souligné M. Béland en entrevue.

Lui-même n'est pas venu ici pour parler de politique mais pour consolider et intensifier les relations du Mouvement Desjardins avec ses partenaires français. Les Caisses populaires comptent 12 correspondants bancaires en France sur un total de 375 à travers le monde. « Ce n'est pas un chiffre impressionnant, a noté le président. Il y a de la place pour le développement ».

Le Mouvement Desjardins collabore particulièrement avec le Crédit mutuel, avec qui il a signé en décembre 1989 une première entente de coopération. Depuis quelques semaines, l'Assurance-voies Desjardins vend avec cette institution une assurance-voiture pour les Français qui se déplacent dans les trois Amériques, « une initiative qui n'est que le prélude à une offre conjointe et plus étendue de services ».



SONATA
12 995\$
Rabais de 1 000\$

11 995\$*

Pour un achat intelligent...
VOYEZ LE
CONCESSIONNAIRE QUI
EXCELLE SUR
TOUTE LA LIGNE:
qualité, service et bas prix!

CENTRE HYUNDAI
1605, boul. Henri-Bourassa
angle Canardière 522-3738

Votre nouveau concessionnaire... aux prix hors pair!
HYUNDAI
Un achat intelligent!

AGENCE DE RENCONTRE



MARIE-COEUR
653-8675
Professionalisme, efficacité
confidentialité assurée

**UN PRÉARRANGEMENT
AVEC LE GROUPE LÉPINE-CLOUTIER LTÉE**



**C'EST AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE
POUR LA VIE!**

529-3371

LE GROUPE LÉPINE-CLOUTIER LTÉE
à la confiance des Québécois depuis 1845

VENDEURS — REPRÉSENTANTS — CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE

**VOULEZ-VOUS VENDRE
AVEC STRATÉGIE?**



ROGER ST-HILAIRE
Instructeur

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- vous motiver à vendre
- répondre aux objections
- vendre votre personnalité
- planifier vos entrevues
- structurer votre territoire
- accroître votre clientèle
- disposer de votre temps
- traiter les plaintes
- communiquer avec vos clients

Inscriptions en nombre limité

VENTE STRATÉGIQUE

— QUÉBEC 23 et 24 mai
13 et 14 juin

— MONTRÉAL 10 et 11 juin

**DERNIÈRE CHANCE
AVANT L'ÉTÉ!**

**Cours de vente
Roger St-Hilaire**

Téléphonez maintenant
Région de Québec (418) 626-7498
Extérieur 1 (800) 463-7246

CHACUN DE NOUS EST ÉGAL... MAIS CEUX QUI ONT REÇU UNE
FORMATION À LA VENTE SONT FAVORISÉS... POURQUOI PAS VOUS?

La série sur Trudeau fait des remous à R.-C.

La production d'une série de cinq entretiens d'une heure avec l'ancien premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, continue de créer des remous à Radio-Canada. Le syndicat des journalistes a en effet déposé deux griefs contre la direction pour non-respect des clauses de la convention collective.

Comme LE SOLEIL le révélait il y a quelques jours, le contrat signé par M. Trudeau avec les Productions Rock Demers lui garantit un droit de veto sur le contenu des émissions, tandis que le contrat signé avec le diffuseur (Radio-Canada/CBC) l'assure de son intention de le mettre en ondes à l'automne de 1992, à une heure de grande écoute.

« Radio-Canada enfreint son propre code d'éthique en accordant à M. Trudeau un droit de veto sur le contenu de ces émissions et sur le moment de leur diffusion », affirme l'exposé du grief déposé par le Syndicat des journalistes de Radio-Canada. « Nous voulons nous assurer qu'il ne s'agit pas d'un acte de propagande et que, si Radio-Canada décide de confier la réalisation de grandes séries d'information à

des producteurs indépendants, ceux-ci seront soumis aux mêmes contraintes d'éthique que les journalistes », a précisé le porte-parole du SJRC, Gilles Provost.

Le ministre des Communications Perrin Beatty a révélé hier qu'il a demandé des « informations » à la direction de Radio-Canada au sujet de l'article du SOLEIL. M. Beatty a suggéré que le bureau du président, Gérard Veilleux, était disposé à répondre aux questions des journalistes. Mais une fois de plus, les appels téléphoniques sont restés sans réponse.

Une rencontre entre le Syndicat des journalistes et le patron des informations télévisées, Pierre O'Neil, prévue pour le 23 mai, permettra peut-être de faire enfin la lumière sur une affaire qui préoccupe assez le ministre de tutelle pour qu'il se tienne au courant de ses moindres détails.

Halifax épargne les contribuables mais gèle le salaire de ses employés pour 2 ans

HALIFAX (PC) — Pas d'augmentation de taxes, gel des salaires dans la fonction publique, hausse du coût des médicaments des personnes âgées, nouveaux frais de scolarité pour les collégiens.

Les contribuables néo-écossais s'en sont tirés à bon compte, hier. Le ministre des Finances de la province a déposé un budget qui va chercher dans les poches des fonctionnaires, des étudiants et des personnes âgées une part de l'argent qui lui manque. Le reste viendra de la nouvelle augmentation d'un déficit qui va croissant, même si le ministre Greg Kerr assure que ses compressions budgétaires réduiront substantiellement le déficit l'an prochain, pour l'éliminer entièrement d'ici deux ans.

La Nouvelle-Écosse se distingue des autres provinces en n'imposant pas d'augmentation de taxes, même pas sur ces cibles traditionnelles que sont le tabac et l'alcool.

Plutôt, le gouvernement gèle les salaires des employés de la province - y compris les enseignants et les médecins - pour

deux ans. Même les augmentations de salaires prévues dans les conventions collectives déjà si-



Le ministre des Finances de Nouvelle-Écosse, Greg Kerr, se distingue de ses collègues des autres provinces en n'imposant pas d'augmentation de taxes, même pas sur ces cibles traditionnelles que sont le tabac et l'alcool.

gnées seront repoussées de deux ans. Le programme d'équité salariale est suspendu pour la même période.

Mises à pied

Même si ces mesures sont censées permettre d'économiser et éviter ainsi de trop nombreuses mises à pied, le budget élimine quand même 300 postes, principalement au moyen des départs volontaires et l'abolition des emplois temporaires.

Le ministre Kerr a par ailleurs annoncé que les personnes âgées, qui payaient 3 \$ par ordonnance, devront désormais payer 20 % du coût des médicaments sur prescription, jusqu'à un maximum de 150 \$ par an.

À compter de septembre, les élèves des collèges devront, pour la première fois, payer des frais de scolarité de 300 \$ par an. Et les parents devront commencer à payer plus tôt les soins dentaires de leurs enfants, l'âge-limite pour la gratuité des soins passant de 14 à 12 ans.

S'il promet de réduire considérablement le déficit dans l'avenir, M. Kerr l'augmente substantiellement maintenant. Il atteindra 191,8 millions \$, soit une augmentation de 45 % par rapport à l'exercice 1990-91.

Nouvelle-Écosse Budget 1991

Pas d'augmentation de taxe, même sur les cibles traditionnelles comme le tabac et l'alcool.

Gel de deux ans des salaires de tous les employés du gouvernement, y compris les enseignants et médecins, et report des hausses de salaires prévues par les conventions collectives déjà signées.

Élimination de 300 postes dans la fonction publique, grâce surtout aux départs volontaires et à l'abolition des emplois temporaires.

Autres points saillants...

- Le programme provincial d'équité salariale est suspendu pour deux ans.
- Le déficit passe à 191,8 million \$, une hausse de 45 % par rapport à 1990-1991.
- Les personnes âgées devront payer 20 % du coût des médicaments prescrits, jusqu'à un maximum de 150 \$ par an, au lieu de 3 \$ par ordonnance.
- Pour la première fois, les collèges exigeront des frais de cours de 300 \$ par an.
- La gratuité de soins dentaires pour enfants sera assurée aux moins de 12 ans plutôt qu'aux moins de 14 ans.
- L'augmentation totale des dépenses gouvernementales est limitée à 2 % en 1992-93 et 1993-94.

Infographie, PC / LE SOLEIL

AVANTAGE

prince

GRATUIT
FOND TOPSPIN
D'UNE VALEUR DE 30\$

AVEC TOUT
ACHAT D'UN
DE CES CADRES
prince

- ▶ BLAST
- ▶ THUNDERSTICK
- ▶ APPROACH
- ▶ LIGHTING

AU
MEILLEUR
PRIX
EN VILLE

CADRES DE TENNIS
prince TRICOMP

SEULEMENT **69⁹⁹\$**
PRIX REG.: 159⁹⁹\$
Fond en sus

BALLES DE TENNIS
PENN•DUNLOP•WILSON

MAXIMUM
6 PAR
CLIENT

3⁹⁹\$
/bte

VENEZ VOIR
LA NOUVELLE
COLLECTION DE
VÊTEMENTS **prince**

GRATUIT!
4 PAIRES
DE BAS BOREAL
UNE VALEUR DE
20 \$

AVEC
TOUT ACHAT
DE CHAUSSURES
prince

André Lalonde Sports®

Les prix sont en vigueur jusqu'au samedi 25 mai, ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

MONTREAL ET ENVIRONS

- Anjou 8200, boul. Louis H. Lafontaine (514) 354-5105
- Centre-ville 725, rue St-Catherine ouest (514) 875-8815
- Montréal-Nord 5816, Charlevoix (514) 326-1001
- Pointe-Claire 385, boul. Brunswick (514) 894-0430
- Repentigny 256, rue Notre-Dame (514) 582-1123
- Rosemont 3165, rue Masson (514) 374-7333
- Snowdon 4951, Queen Mary (514) 340-9789
- St-Zotique** 81ème avenue, C.P. 179 (514) 267-0372
- Valleyfield* 114, rue Champlain (514) 273-1435

RIVE NORD

- Level 222, boul. des Laurentides (514) 668-7323
- Terrebonne 1600, Chemin Gascon (514) 964-1055
- St-Eustache 367, Place Arthur Sauve (514) 491-7277

RIVE SUD

- Châteauguay 36, boul. d'Anjou (514) 692-7976
- Greenfield Park 755, boul. Taschereau (514) 465-8090
- Longueuil 2435, Chemin Chambly (514) 468-4188

LANAUDIERE MAURICIE

- Grand-Mère* 10 100, boul. Vallée du Parc (819) 538-0011
- Joliette 20, Place Bourget (514) 769-7152
- Trois-Rivières 3748, boul. des Forges (819) 378-8822
- Val St-Côme* Station de Ski Val St-Côme, C.P. 291 (514) 883-0321

CANTONS DE L'EST

- Drummondville 131, Lindsay (819) 477-6442
- St-Hyacinthe 3290, Laframboise (514) 774-1194
- Victoriaville 545, boul. Gamache (819) 758-1403

QUÉBEC

- Charlesbourg 4310, 1ère avenue (418) 622-1099
- Nauchabets* 4609, boul. de Louvergne (418) 842-5014
- St-Anne-de-Beaupré 9676, boul. Ste-Anne (418) 827-4556
- Sainte-Foy 2450, boul. Laurier (418) 668-0010

BAS DU FLEUVE/BAUCHE

- Ville St-Georges 12 191, 1ère avenue (418) 227-5695
- St-Matthieu* La Crapaudière, C.P. 57 (418) 842-2128
- Vallee Jonction* 536, Chemin de l'Écure (418) 253-5031

SAGUENAY/LAC ST-JEAN

- Alma 1095, avenue Dupont sud (418) 664-0564

OUTAOUAIS

- Rouyn-Noranda 100, rue du Terminus (819) 764-3988
- St-Bruno-de-Guilbert 14, rue Principale (819) 728-2211

Ancienneté Deux députés péquistes pressent Côté d'agir

Les députés péquistes Michel Bourdon et Cécile Vermette croient que le ministre Marc-Yvan Côté doit cesser ses belles paroles, et passer aux actes pour le rétablissement de l'ancienneté des salariés du réseau de la santé et des services sociaux.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

S'adressant hier à quelque 600 délégués de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, réunies à Québec, le député Bourdon a de plus manifesté le désir de voir la position de Côté prévaloir au conseil des ministres, plutôt que celle de ministres « purs et durs », comme Daniel Johnson.

Ce n'est cependant pas aujourd'hui, a précisé hier l'attachée de presse du ministre Côté, que le conseil des ministres sera saisi du dernier compromis de la FIQ, de la CSN et de la CEQ pour recouvrer l'ancienneté perdue à la suite de la grève illégale de l'automne 1989. Celles-ci proposent de retirer de leur action en nullité la partie touchant la perte d'ancienneté et d'abandonner les 70 000 griefs relatifs à cette sanction de la loi 160 assurant le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux.

C'est toutefois aujourd'hui que le projet de loi 193, rétablissant l'ancienneté de certains salariés dans le secteur de la santé et des services sociaux, doit être débattu à l'Assemblée nationale. M. Bourdon ne se fait cependant pas d'illusions sur le sort réservé à son projet de loi. « À moins que vous me trouviez 50 libéraux pour voter de mon bord pour que ça passe », a-t-il lancé hier aux infirmières.

Selon le député de Pointe-aux-Trembles, le gouvernement a agi de façon « sauvage » en enlevant l'ancienneté au personnel des établissements de santé et des services sociaux. « Les policiers sont mieux traités que les infirmières qui soignent nos mères et accouchent nos enfants », déplore-t-il. Sa collègue Cécile Vermette est pour sa part convaincue que les coupes n'auraient pas été aussi draconiennes si elles avaient concerné une majorité d'hommes.

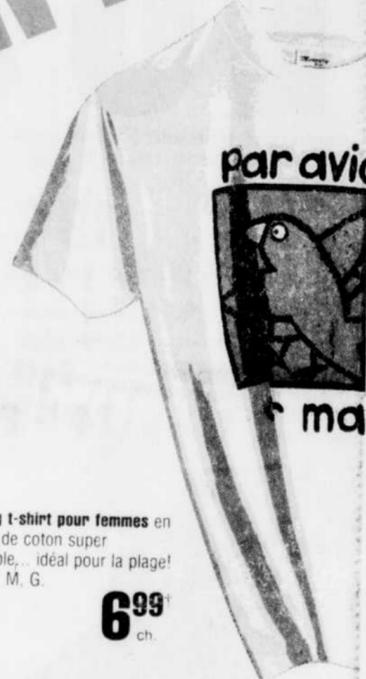
SEARS

vous en avez pour votre argent

...et plus

Réductions CRAYON ROUGE

et bons achats habituels



Tres long t-shirt pour femmes en mélange de coton super confortable... idéal pour la plage! Tailles P, M, G.

6⁹⁹
ch.

Bijoux mode. Sélection de jolis bijoux mode, offerts à prix déjà réduits.

Sélection de hauts et pantalons Deux Routes^{MC} — des vêtements mode à des prix toujours abordables.

Culottes Jessica^{MD} pour femmes. 3 modèles en blanc ou beige. Ord. 9\$-10\$. Ch. **5,99\$**

Sélection de sacs pour produits de beauté. Modèles variés. Ord. 4,84\$ - 11,63\$. Ch. **2,90\$ - 6,90\$**

Rasoirs électriques et rechargeables Lady Kenmore. Ord. 29,19\$-38,76\$. Ch. **19,19\$-28,76\$**
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

Les prix annoncés ne comprennent ni la TPS ni la taxe de vente provinciale.

RABAIS 33-50%

RABAIS 25%

RABAIS 33-40%

RABAIS 40%

RABAIS 10\$

OFFRES SPÉCIALES POUR JEUDI SEULEMENT

Vêtements en denim Baby Boots^{MC} pour fillettes. 20, 26, 32 lb. Ord. 6,99\$-22,99\$. Ch. **3,99\$-12,99\$**

Veste de pluie pour femmes. Jade, ou bleu. Tailles P, M, G. Ord. 39,99\$. Ch. **29,99\$**

Rabais 20% sur ensemble pour le bain. Coussin, brosse, et plus, dans fourre-tout. Ord. 18,80\$. Ch. **14,99\$**

Accessoire tournebroche de luxe[®] pour barbecue grand format. Ord. 40,18\$. Ch. **29,99\$**

Housse de vinyle pleine longueur super résistante pour barbecue. Ord. 31,40\$. Ch. **19,99\$**

Ens. accessoires 4 pièces pour barbecue. Acier chromé, poignées en bois dur. Ord. 12,56\$. Ch. **9,99\$**

Paquet de 4 ampoules. 40, 60, ou 100 watts. Limite de 3 par client. **Seulement 99¢**

Rabais 5\$ sur sandales Impromptu^{MD} pour femmes. Blanc, pointures 6-10. Ord. 19,99\$. **Paire 14,99\$**

Séparables pour tout-petits. Pour garçons ou filles. 2, 3, 3X. Ord. 6,99\$-9,99\$. Ch. **3,99\$-5,99\$**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 18 mai 1991, dans la limite des stocks disponibles

À L'ACHAT DE 2 VÊTEMENTS DÉJÀ RÉDUITS POUR FEMMES, VOUS PROFITEZ

D'UNE RÉDUCTION DE

50%

SUR LE VÊTEMENT LE MOINS CHER



4 ans
Réductions
CRAYON ROUGE

et bons achats habituels

VÊTEMENTS
SPORT DES PLUS
AGRÉABLES À PORTER

RABAIS
1/3

Chemises sport Westminster à manches courtes pour hommes. Confection canadienne de qualité. Tons variés; tailles P-TG.

19⁹⁹
Ord. 30\$

Chandails printaniers pour hommes. Modèles et couleurs variés. Tailles 36, 40, 44 et 46.

19⁹⁹
24⁹⁹ - 29⁹⁹



MOITIÉ PRIX
MODE POUR ENFANTS

Combinaisons en denim pour filles. En chambray de coton, tailles 4-6X. Ord. 26.99\$. Ch. 13,49\$



T-shirts et shorts variés pour filles et garçons. Garçons, tailles P, M, G, TG; filles, tailles 8-16.

6⁹⁹
12⁹⁹



CHAUSSURES POUR
LA FAMILLE

Chaussures moulées pour filles. Modèles très à la mode cet été. Point. 11, 12, 13; 1, 2, 3 et 4.

4⁹⁹
paire

Oxford pour femmes. Modèles en toile avec écusson. Blanc/roi, noir/blanc. Pointures 5 à 10.

11⁹⁹
paire

Sandales en cuir pour femmes. Semelle intérieure rembourrée. Pointures 6 à 10.

9⁹⁹
paire

Chaussures plates tissées pour femmes. Largeur moyenne. Point. 6-10. Ord. 19.99\$.

RABAIS 7\$
Paire.....12,99\$

Rabais 25%. Chaussures tout aller en filet pour hommes. Modèle pour l'été offert en un choix de couleurs.

5⁹⁹
paire Ord. 7.99\$

MODE POUR HOMMES

Vêtements molletonnés offerts en une super sélection de modèles et couleurs. Tailles P, M, G. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

9⁹⁹ 12⁹⁹ 14⁹⁹
ch. ch. ch.

Shorts rugby pour hommes. En mélange de coton pour confort en été. Tailles P, M, G, TG.

8⁹⁹
ch.

Anorak en nylon pour hommes. Parfait pour le camping ou pour effectuer de petits travaux. Tailles P-TG.

19⁹⁹
ch.

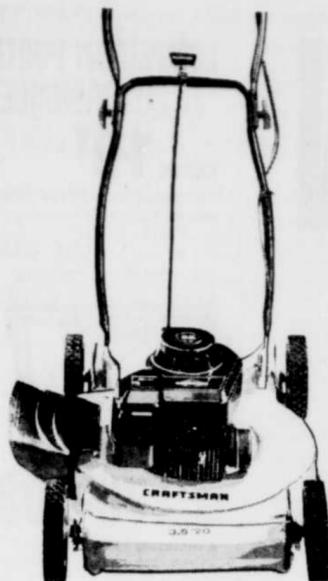
LE CONFORT
AU PRINTEMPS
ET EN ÉTÉ

19⁹⁹ †
29⁹⁹ †
39⁹⁹ †
ch.

Blouson sport pour hommes. Vaste choix de modèles légers pour les chaudes journées. Venez sans tarder!

† Les prix annoncés ou affichés ne comprennent ni la TPS ni la taxe provinciale.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 18 mai 1991, dans la limite des stocks disponibles



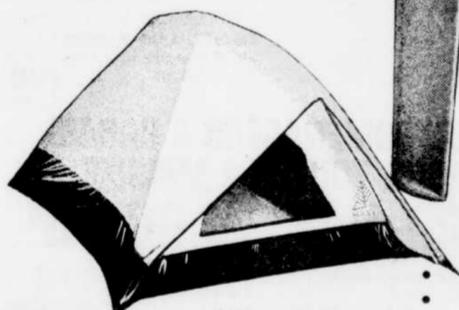
Tondeuse à essence 20" Craftsman[®] avec moteur 3.5 HP Briggs & Stratton. Garantie* de 2 ans. No 36103.
*Détails de la garantie en magasin. Sac à herbe aussi disponible.
229⁹⁹ ch.

Tondeuse Craftsman[®] 20" à ensachage arrière avec moteur 3.5 HP Briggs & Stratton. No 36143.
Défecteur aussi disponible.
299⁹⁹ ch.

Rabais 200\$ sur tracteur de jardin 12 HP Craftsman[®] avec tondeuse 38" à double lame qui coupe efficacement sans raser de trop près. No 60122.
1798²¹† ch.
Ord. 1998.215



Glacière 15.2 L et cruche 2 L Coleman[®]. La poignée de la glacière peut être bloquée des 2 côtés. No 42580.
16⁹⁹† ch.
Ord. si achetées séparément 29.875



Rabais 10\$-70\$ sur sélection de tentes. Modèles dôme ou cabine; dimensions variées.
6878-229⁹⁹† ch.
Ord. 78.785 - 299.995

Rabais 40% sur pneus radiaux de qualité Road-Handler[®] Il toutes saisons! No 92300.
Pour votre sécurité, ne pas monter des pneus radiaux avec d'autres pneus.
55¹⁹-85⁷⁹† ch.
Ord. 91.995-142.995



Rabais 40% sur peinture d'intérieur ou d'extérieur au latex satiné mat. Pot de 4 litres.
14³¹-22⁹⁹† ch.
Ord. 23.865-38.375
Teinture 4 litres. Ord. 33.725
Maintenant..... **18,72\$**
Nos 23027/28
Rabais 8\$-15\$ sur autres finis.



LE FAUTEUIL EN RÉSINE, SI PRATIQUE... VOIRE INDISPENSABLE POUR L'ÉTÉ

666[†] ch.

Sears Réductions
CRAYON ROUGE
et bons achats habituels



Rabais 48\$-199\$ sur tous les mobiliers de patio.** Osier, résine, acier ou aluminium.
**Sur articles à prix ord. seulement.
449⁹⁹-1249⁹⁹†
Ord. si achetées sep. 499.995-1449.895

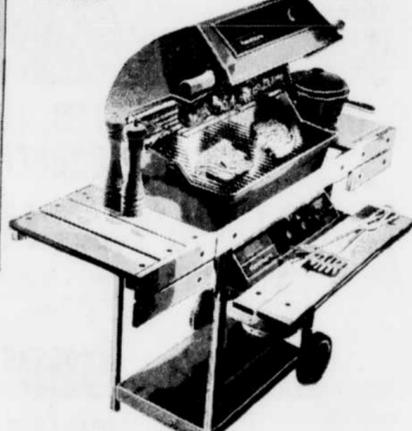
Rabais 10\$ sur sac de golf en vinyle aux nombreuses caractéristiques. Gris/rouge ou marine/rouge. Nos 31613/14.
59⁹⁹† ch.
Ord. 69.995

Ens. de golf Augusta[®] 11 pièces. De Spalding; droitier ou gaucher pour hommes; droitier, pour femmes. Nos 31509/10/11. Sac de golf non inclus.
383⁶⁴† ch.
Ord. 683.645



Sac de golf de style professionnel façon "croco". 3 capuchons pour bâtons. Bleu ou rouge. Nos 31643/4.
94⁴⁴† ch.
Ord. 134.445

Ens. de golf "Pro Sonic" 12 pièces comprend 4 bois en métal, 7 fers, cocheur d'allée. Droitier ou gaucher, pour hommes. Nos 31185/6.
382¹³† ch.
Ord. 562.135



Barbecue à gaz Kenmore. Modèle 50 000 BTU, surface de cuisson 500 po.ca. et réservoir 20 lb. prêt à remplir. No 30895.
239⁹⁹† ch.

Moitié prix sur cadenas antivol 9" avec fixation. No 28005.
9⁹⁹† ch.
Ord. 19.995

Rabais 50% sur casques de cyclisme. Approuvés par l'ACNOR. Nos 28190/3.
18⁹⁹† ch.
Ord. 37.995

Rabais 70\$ sur vélos tout terrain 18 vit. avec cadre en 4 dimensions. Nos 27713-16.
129⁹⁹† ch.
Ord. 199.995

**LITERIE ET
SALLE DE BAINS**

Oreiller à bourre polyester non allergène. Support moyen. Format standard ou grand.

6³⁹ - 8²⁵
ch.

Liquidation de serviettes Saxony fin de série et ColorBurst. Formats variés. Ord. 5.31\$ - 24.88\$

1⁸⁸ - 10⁸⁸
ch.

Ens. de draps en percale. Comprend drap plat, housse et taie(s). Facile d'entretien. 1 pl., 2 pl., G 2 pl.

15⁸⁸ - 38⁸⁸
ens.

Rabais 25%. Toutes les couvertures en stock. 1 pl., 2 pl., G 2 pl., TG 2 pl.

Rabais 25%. Tous les accessoires en stock pour la salle de bains. Ord. 3.73\$ - 23.83\$
Ch. 2.79\$ - 17.87\$

Couvre-matelas avec imperfections. 1 pl., G 2 pl.
Ch. 17.40\$ - 24.73\$

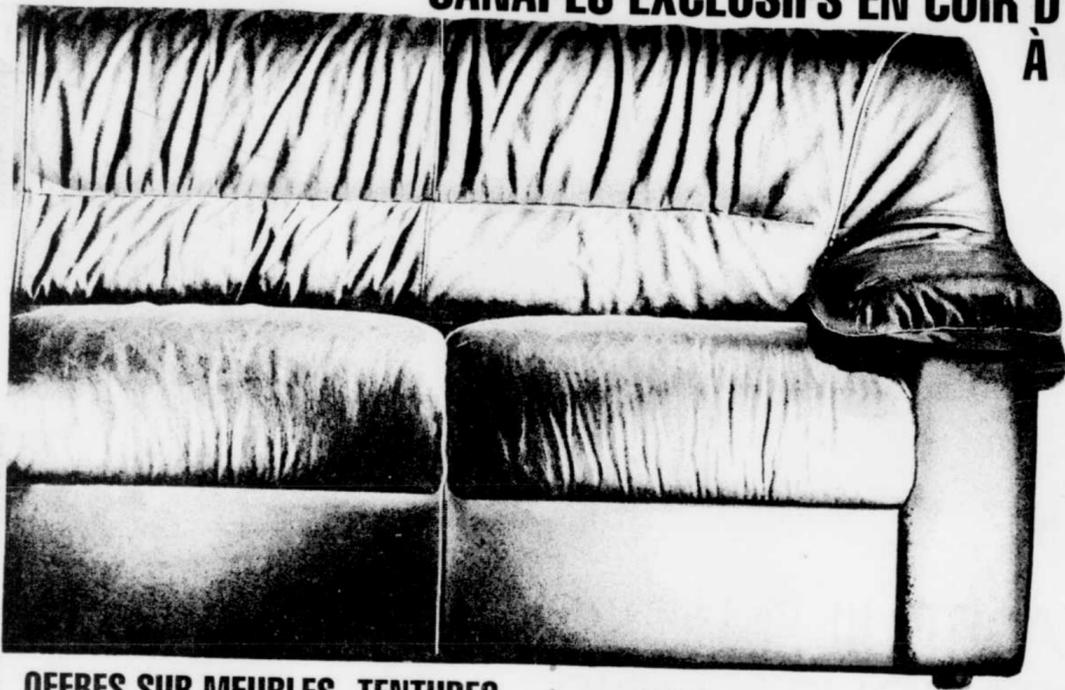
Rabais 50%. Ens. de draps Perma-Prest. Ord. 38.71\$ - 62.83\$
Ens. 19.35\$ - 31.41\$

Ens. de draps facile d'entretien. 1 pl., G 2 pl. Ens. 14.88\$ - 29.88\$

POUR LA MAISON

Sears
Réductions
CRAYON ROUGE

CANAPÉS EXCLUSIFS EN CUIR D'ITALIE... À SUPER PRIX



OFFRES SUR MEUBLES, TENTURES, TAPIS ET MOQUETTES

RABAIS 40-50%*

Tous les ens. de matelas Sears-O-Pedic. En mousse ou à ressorts. 1 pl. à TG 2 pl. Série 73/77000.

RABAIS 10%*

Tous les canapés-lits. Choix de couleurs et tissus. Obtenez le fauteuil assorti à 1/3 de rabais!

RABAIS 20-25%

Meubles choisis pour chambre des jeunes.



RABAIS 10-25%*

Tous les fauteuils bercants, inclinables, 3 positions, pivotants et suspendus.

Rabais 100\$. Mobilier de cuisine 5 pièces. No 28080. Ord. 782.74\$
Ch. 882.74\$

Rabais 15-25%. Tous les meubles audio-vidéo. Passez les voir!

Rabais 20%. Toutes les vitrines. Du style moderne au traditionnel.

Rabais 300\$. Mobilier de chambre 4 pièces. No 68614. Ord. 999.99\$
Ch. 699.99\$

Rabais 15-25%. Toutes les tables à café et de bout. Modèles variés.

Ens. de matelas 2 pièces. 1 pl.-G 2 pl. Nos 73490-3. Ens. 249.99\$-309.99\$

Rabais 200\$-400\$. Mobiliers de chambre des maîtres. Sélection de styles.

999^s
ch.

Mobilier 4 pièces pour chambre des maîtres. Fini laque blanc ou noir. Nos 60384/924. Ord. 1277.09\$

RABAIS 10-25%

Canapés choisis. Choix de modèles, tissus et couleurs.

Canapé articulé de style contemporain. No 55341. Ch. 777\$

Fauteuil bercant/inclinable de style contemporain. No 55345. Ch. 497\$

Fauteuil inclinable/pivotant en cuir avec tabouret. No 45292. Ens. 297\$

Rabais 41\$. Fauteuil bercant en bois massif. No 44016. Ord. 180.64\$. Ch. 139\$

Rabais 15-25%. Tous les éléments muraux.

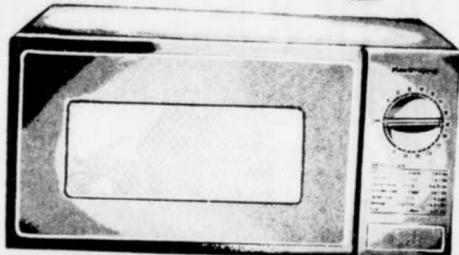
Rabais 70%. Coupons de moquettes à envers mousse ou l'acron-back.

Tapis d'appoint lavables en nylon. 3 formats. Ch. 12.99\$-39.99\$

Rabais 50%. Tissus pour tentures sur mesure. Vaste choix de couleurs.

Rabais 40%. Tous les voilages et tentures fin de série. Hâtez-vous!

Rabais 40%. Moquettes style peluche. 3 densités. Nos 13540/50/60. Ord. 37.51\$ - 47.90\$ ver. ca. La ver. ca. 21.51\$ - 27.90\$ (25.72\$ - 33.36\$ m²).



Micro-ondes Kenmore compact 0.4 pi. cu. Minuteur mécanique 30 minutes. Blanc. Profitez de cette offre. 226 686 110.

107²¹
ch.



MAGNÉSCOPE VHS à télécommande 36 boutons. Minuteur pour 8 émissions/1 an. No 30060. Modèle similaire à l'illustration.

359⁴²
ch. Ord. 409.42\$

RABAIS 20%*

Tous les accessoires pour la lessive. Comprend table à repasser, housse et melleton, sac à lavage et plus encore.

RABAIS 30%

Ens. de 18 verres comprenant 6 H. Ball. 6 à rafraîchissement et 6 à jus. Ord. 14.59\$. Ens. 9.99\$

Tous les ustensiles Baker's Secret™ pour la cuisson.

RABAIS 25%*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 18 MAI 1991, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRES-VENTE ASSURE DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CREDIT NO 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étai" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

ÉQUIPEMENT PHOTO ET ÉLECTRONIQUE

RABAIS 10^s

3 appareils photo choisis de marques connues. Par Canon et Minolta. Ord. 96.41\$ - 249.55\$
Ch. 86.41\$ - 239.55\$



RABAIS 70-103^s

6 téléviseurs Sears choisis comprenant modèles portatifs, meubles, etc. Ord. 408.11\$ - 1118.71\$
Ch. 338.11\$ - 1015.15\$

RABAIS 15%

Films Fujifilm. Venez vite et faites-en provision pour l'été!

RABAIS 20%*

Tous les sacs en stock pour appareils photo. Venez vite pour un meilleur choix!

RABAIS 50^s

5 magnétoscopes Sears choisis. Mono, stéréo et à 4 têtes. Ord. 409.42\$ - 696.49\$
Ch. 359.42\$ - 646.49\$

Rabais 10\$. Nec. d'appareil photo Minolta Freedom zoom 65. No 11399. Ord. 249.55\$ Ch. 239.55\$

Lecteur de disque compact Sanyo™. No 28916. Ch. 219.99\$

Rabais 15-35%. Toutes les calculatrices en stock. Economisez!

Rabais 15\$. Meuble pour télé/magnétoscope. 2 couleurs. No 45225. Ord. 74.84\$ Ch. 59.84\$

Rabais 100\$. Télécouleur stéréo 28". No 14210. Ord. 928.62\$ Ch. 828.62\$

Rabais 33%. Agrandissements couleur 8 X 10" à partir de négatifs.

Rabais 25%. Toute notre sélection de cadres en laiton pour photo. Plusieurs formats.

Rabais 55\$. Lecteur de cassette AM/FM GE stéréo. No 20870. Ord. 76.39\$ Ch. 71.39\$

ÉLECTROMÉNAGERS À RABAIS POUR TOUTE LA MAISON

RABAIS 80-150^s

4 lave-vaisselle Kenmore choisis. Ord. 545.29\$ - 936.38\$
Ch. 465.29\$ - 786.38\$

RABAIS 80-269^s

9 cuisinières Kenmore choisies. Ord. 702.69\$ - 1288.91\$
Ch. 622.69\$ - 1019.91\$

RABAIS 11-100^s

8 micro-ondes Kenmore choisis. Choix de 3 couleurs. Ord. 118.21\$ - 561.93\$
Ch. 107.21\$ - 461.93\$

Cuisinière Kenmore 30" à nettoyage facile. 226 660 010. Ch. 518.71\$

Laveuse. 266 640 200. Ch. 551.46\$
Tou arrondi plus cher.

Secheuse. 266 680 200. Ch. 379.50\$
Tou arrondi plus cher.

9 réfrigérateurs choisis. Ord. 231.69\$ - 3273.38\$
Ch. 211.69\$ - 2873.38\$

Réfrigérateur 13.6 pi. cu. Série 466 620 400. Ch. 669\$
Tou arrondi plus cher.

Rabais 80\$. Aspirateur vertical. 206 630 100. Ord. 197.26\$
Ch. 117.26\$

Réfrigérateur côte à côte 18 pi. cu. 3 portes. Blanc. Série 466 690 020. Ch. 1019\$
Tou arrondi plus cher.

Congélateur coffre 7 pi. cu. Blanc. Série 466 648 710. Ch. 263.42\$
Lieu plus ord. mentionnés sont des prix Sears.

RABAIS 60-70^s

6 congélateurs coffre et verticaux Kenmore. Ord. 383.30\$ - 648.53\$
Ch. 323.30\$ - 578.53\$



RABAIS 443^s

Réfrigérateur électronique Kenmore "Eurotech" sans grille. 466 676 804. Ord. 1362.99\$ Ch. 919\$

Rabais 218\$. Machine à surjeter. 206 681 462. Ord. 767.40\$
Ch. 549.40\$

Rabais 200\$. Machine à surjeter à 3 ou 4 fils. No 206 681 475. Ord. 912.19\$ Ch. 712.19\$

Aspirateur Power-Mate™ 1100 watts. 206 632 610. Ch. 292.66\$

Rabais 20\$. Aspirateur traineau compact. 206 632 350. Ord. 255.64\$
Ch. 235.64\$

Rabais 70\$. Système d'aspiration centrale. 206 634 112. Ord. 610.38\$
Ch. 540.38\$

Rabais 180\$. Aspirateur traineau. 206 632 790. Ord. 558.40\$
Ch. 378.40\$

Leur association veut une aide accrue de l'État pour les établissements en difficulté

Aucune école privée de Québec n'est menacée de fermeture

Il faudra plus qu'une oreille attentive du ministre de l'Éducation Michel Pagé pour assurer la survie de l'école privée, il lui faut plus de subventions. Le président de l'Association des établissements d'enseignement secondaire du Québec (écoles privées), M. Auguste Servant, croit que c'est la seule solution.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. Servant, qui est aussi directeur général du collège Saint-Charles-Garnier, à Québec, commentait les propos du ministre rapportés dans l'édition du SOLEIL d'hier. M. Pagé qui s'est montré sympathique à la cause de l'enseignement privé et qui a reconnu que l'aide de l'État est en chute libre depuis dix ans, a déclaré qu'une quarantaine des 180 établissements privés font face à de sérieuses difficultés financières et que des fermetures sont à prévoir.

Cependant, tout indique que dans la région de Québec, aucune école privée de niveau secondaire ne devrait fermer ses portes à brève échéance. Au Québec, environ 13 000 élèves au primaire et 72 000 au secondaire fréquentent l'école privée subventionnée. Globalement, les effectifs se maintiennent dans le secteur privé alors qu'ils diminuent au public.

M. Servant refuse d'identifier les écoles qui pourraient se voir dans l'obligation de fermer leurs portes au cours des prochaines années si la situation ne change pas. Si, dit-il, on annonce dans le journal que telle école risque de fermer, les parents seront moins intéressés à y inscrire leur enfant. Un rapport détaillé de la situation de ces établissements sera soumis au ministre d'ici la fin du mois.

Des écoles pour garçons acceptent maintenant des filles. Cela a nui à des écoles de filles. Le collège Notre-Dame-de-Belleuve aurait vu sa clientèle diminuer. Au collège Jésus-Marie, la directrice, Mme Marcelle Lachance, fait remarquer que l'établissement a en-

registré, il y a deux ans, une baisse d'une centaine d'élèves. À cette époque, dit-elle, nous étions à l'étrouffé. Compte tenu de ses capacités d'accueil, Jésus-Marie n'a pas l'intention d'aller beaucoup au-delà de 600 élèves.

Pas question de faire des folies, affirme Mme Lachance. Mais, elle ajoute, pas question non plus de geler ou de diminuer le salaire des enseignants. Chez nous, dit-elle, on peut encore compter sur le salaire des religieuses enseignantes qui est réinvesti dans l'établissement.

Au collège Saint-Charles-Garnier, les enseignants ont accepté une diminution de salaire de 5%. En 1981, les écoles privées étaient financées à 80% par le gouvernement alors que cette assistance est



Auguste Servant refuse d'identifier les écoles privées qui pourraient se voir dans l'obligation de fermer leurs portes au cours des prochaines années si la situation ne change pas.

tombée à environ 55%. On réclame que la subvention annuelle par élève soit augmentée d'au moins 500 \$.

Répondant des écoles privées pour la région de Québec, M. Car-

rol Pelletier, de l'externat Saint-Jean-Eudes, plaide en faveur de subventions pour les immobilisations. Des écoles privées, comme le collège Saint-Charles-Garnier, font partie du patrimoine. M. Servant précise que le portique de l'établissement a coûté 135 000 \$ et c'est le collège qui a payé.

Les écoles privées n'ont pas l'intention de procéder à une forte hausse des frais de scolarité. Elles estiment qu'il faut tenir compte de la capacité de payer des parents. Actuellement, la moyenne des frais de scolarité est de 1080 \$ annuellement. À Saint-Charles-Garnier, en septembre, les parents devront déboursier environ 1500 \$. De plus, le ministère impose un plafond pour les frais de scolarité. Les écoles privées n'ont pas le droit de réclamer plus de 50% du montant de la subvention du ministère, soit 1571 \$ pour l'année 1991-1992.

Au cours des dernières années, plusieurs écoles privées, pour pa-

rer à la diminution de l'aide financière de l'État, ont mis sur pied des fondations. Cette initiative des écoles privées semble mainte-

nant jouer contre elles. Le ministre est conscient qu'elles se sont donné des moyens pour aller chercher de l'argent.

le manoir MANRÈSE phase 3

CONDOMINIUMS
pour retraités et préretraités

3 1/2 et 4 1/2
prix à partir de
83 000\$

SERVICES DISPONIBLES SUR DEMANDE

- Appel d'urgence 24 heures
- Salle à manger
- Salle communautaire
- Piscine intérieure, etc.

Pour renseignements:
Lundi, mardi, mercredi,
jeudi: 13h à 19h;
samedi et dimanche:
13h à 17h

700, AV. MURRAY, QUÉBEC - 683-6438

L'Institut de Sept-Îles vit des problèmes financiers

À l'Institut d'enseignement de Sept-Îles, une maison qui fête cette année son 15e anniversaire, le directeur général Jean-Claude Ruest admet sans ambages que l'école connaît des difficultés financières.

Pour M. Ruest, la solution aux problèmes de la maison, qui pour l'heure reçoit 180 élèves de 1re à 5e secondaire, ne passe pas par une hausse des frais de scolarité. « Nous ne pouvons pas hausser les frais tellement. D'ailleurs, il y a une loi qui fixe un montant maximum. Mais surtout, si nous haussions trop, nous augmenterions la charge des parents et réduirions du même coup l'accessibilité des étudiants au service », note le directeur général.

De l'avis de M. Ruest, l'école privée doit pouvoir compter sur des subventions « raisonnables » de l'État.

À Baie-Comeau, le directeur général de l'école secondaire Jean-Paul-II, Jean-Claude Hould, convient que sa maison d'enseignement a des difficultés financières « comme les autres ».

Pour lui, pas question de hausser les frais de scolarité pour ses 315 élèves. « Ils sont au maximum », dit-il.

EN ÉTÉ, UN VESTON DE COTON LÉGER, C'EST TELLEMENT MIEUX

145\$ et plus

Venez faire votre choix parmi notre superbe sélection de vestons d'été à devant droit 2 boutons, en coton pur ou coton et lin de première qualité. Vous aimerez leurs lignes sveltes et leur confection soignée. Bleu, naturel, bronze et kaki. Tailles 36 à 46, courtes et moyennes; 42 à 56, fortes et clancées.

PANTALONS: En 100% coton, à plus, tailles courtes et moyennes 32-46, 55\$, 44-60, 60\$ et plus

CHEMISES SPORT D'ÉTÉ: À manches courtes. Coton léger et confortable. Imprimés nouveaux et rayures en teintes estivales.

Pour toutes tailles **36\$** et plus

MOCASSINS DE PEAU DE PORC
34,95\$ la paire 2 paires 60\$

Place St-Foy 653-6255 Galerie de la Capitale 627-5730 Place Fleur de Lys 522-4057

En cette saison estivale, Bovet vous recommande ces mocassins de peau de porc de première qualité dotés d'empeignes tressées et de semelles de caoutchouc. Blanc cassé, taupe et brun havane. Pointures 7 à 13 avec 1/2, sauf 11-1/2 et 12-1/2, largeur D.

Certains magasins pourraient ne pas avoir toutes les pointures ou couleurs.

PROMOTION SPÉCIALE

GRATUIT GARANTIE DE 48 MOIS kilométrage illimité

sur toutes les **FOX, GOLF, JETTA ET PASSAT** en stock

* Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Valable du 13 au 31 mai 1991, détails en magasin.

AVANT D'ACHETER VENEZ NOUS RENCONTRER

Automobiles Langlois Inc.

6090, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien (à 2 km de la chute)
822-0671

Tel qu'annoncé à la télévision de Radio-Canada

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DE VOS CONDUITS DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL

PRIX DE PROMOTION

189\$

(Jusqu'à 15 bouches) + TPS

Nettoyeurs Professionnels
de conduits d'air inc.

1-800-567-8787
Licence RECO - Garantie unique de satisfaction

OUI!! NOUS SOMMES OUVERTS LE MERCREDI SOIR JUSQU'À 21 h

JUMELLES

GARANTIE À VIE

BAUSCH & LOMB BUSHNELL tasco

GRAND CHOIX

44.95 à 1224.95

TAXES INCLUSES

MAGASIN LATULIPPE
637, rue St-Vallier Ouest
Québec - 529-0024

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

MasterCard VISA

CONCOURS GAGNEZ UNE VOITURE Jap VJ '91

N'achetez pas sans venir nous faire une offre

Plus de 125 voitures pour livraison immédiate

240 SX 91
Stock # 2143
5 VITESSES

- 2.4 litres
- 155 HP
- 16 valves
- 4 freins à disque
- Radio AM/FM stéréo

4 haut-parleurs
Essuie-glace intermittents
Vitres teintées
Volant inclinable

NISSAN 16980\$

transport et préparation inclus

ste1Foy NISSAN

2060, boul. Charest Ouest
681-7371

ESSAI DE CONDUITE LESOLEIL

La Société historique de Québec

Fier passe oblige

Le jeudi 16 mai 1991 à 20 heures

La Société historique de Québec

propose une conférence de **Monsieur Jacques Poitras**

ayant pour thème:

L'histoire de la poste à Québec

au Services diocésains
1073, boul. Saint-Cyrille Ouest

pour information:
694-9740

QUINCAILLERIE PASCAL

AUJOURD'HUI À SAMEDI

LA BELLE VIE À BAS PRIX



ÉCONOMISEZ 15%
A. Parasol
Notre prix 84,99
69⁹⁷ ch.

A. Parasol de 7-1/2'
Notre prix 84,99 Parasol à manivelle. En textile double mèche pour une meilleure protection contre les rayons du soleil. Couleurs ass. No 1472542

B. Table ovale de 35 x 50"
Notre prix 54,99 En résine de synthèse. Résistant aux intempéries. Ne décolore pas. Gar. de 5 ans du manufac. Blanc. No 1472534

ÉCONOMISEZ 10%
B. Table
Notre prix 54,99
44⁹⁷ ch.

C. Socle de parasol
Notre prix 7,99 En polyéthylène. Pour poteau de parasol de 1" ou 1-1/2". Blanc. No 1472526

ÉCONOMISEZ 25% PLUS DE
C. Socle de parasol
Notre prix 7,99
6⁴⁹ ch.



Chaise longue à 8 positions

Chaise résistante en résine de synthèse. Ne décolore pas. Gar. de 3 ans du manufac. Blanc. No 1230395

Notre prix 89,99
69⁸⁸ ch.

ÉCONOMISEZ 20%

Chaise monobloc

En résine de synthèse. Superposable. Dossier moyen. Gar. de 5 ans du manufac. Blanc. No 1304275



Notre prix 9,99
8⁸⁸ ch.

Chaise "Papillon"

Recouvrement 100% coton fini rayé & de couleurs ass. Cadre de 3/4" fini émaille blanc. No 1465783



Notre prix 16,99
13⁸⁸ ch.

Fauteuil 4 positions

Fauteuil en résine de synthèse résistante. Haut dossier. Gar. de 3 ans du manufac. Blanc. No 0925616

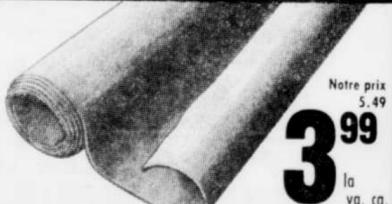


Notre prix 39,99
29⁸⁸ ch.

ÉCONOMISEZ 10%

ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%
Tapis "Écono" de 6' de largeur

Tapis intérieur/extérieur en polypropylène d'entretien facile. Parfait pour escalier, patio, balcon, etc! Endos en latex. Beige, gris, vert ou cannelle.



Notre prix 5,49
3⁹⁹ la vg. ca.

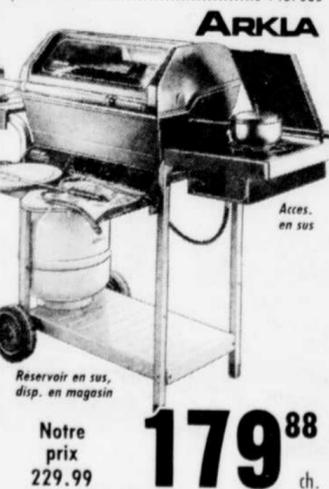
ÉCONOMISEZ 20% Barbecue au gaz **ARKLA** 46000 B.T.U.



Notre prix 169,99
149⁸⁸ ch.

ÉCONOMISEZ 50% Barbecue 58000 B.T.U. avec brûleur latéral

Brûleurs jumelés de 46000 B.T.U. en acier inoxydable & brûleur latéral de 12000 B.T.U. Surface de cuisson de 675 po. ca. incluant grille de réchauffage. Tablettes frontale repliable & latérale en séquoia. Fini noir. No 1467085



Notre prix 229,99
179⁸⁸ ch.

ÉCONOMISEZ 4% Housse de barbecue 55 x 20 x 35"

En vinyle. Pour la plupart des barbecues. No 1139924



Notre prix 22,99
18⁹⁷ ch.

ÉCONOMISEZ PLUS DE 20% Pierre de lave, 8 lb



Notre prix 2,59
1⁹⁷ la bte

ÉCONOMISEZ 7% Jeu de rôtissoire électrique universelle



Notre prix 24,99
17⁹⁷ le jeu

Briquettes de céramique Perma-Rok



Notre prix 9,49
7⁹⁷ la bte

ÉCONOMISEZ 5% Jeu de luxe de 3 ustensiles en acier inoxydable



Notre prix 21,99
16⁹⁷ le jeu

CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
SAINTÉ-FOY (QUÉBEC) - TÉL.: 653-9307

CENTRE COMMERCIAL FLEUR DE LYS
550, BOUL. HAMEL, VILLE DE VANIER - TÉL.: 522-7171

Ces soldes sont en vigueur du mercredi 15 mai au samedi 18 mai. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Lun. au mer.: 9h à 17h30; jeu. et ven.: 9h à 21h; sam.: 9h à 17h

PASCAL



Une firme québécoise injustement écartée

OTTAWA (PC) — Une société québécoise a été injustement écartée du processus d'appels d'offres pour le contrat de 860 500 drapeaux unifiés pour la Fête du Canada, une décision qu'un tribunal fédéral qualifie « d'ahurissante ».

Le ministère des Approvisionnements et Services a accordé à trois compagnies — toutes de l'extérieur du Québec — une deuxième occasion de soumissionner même si la firme montrealaise Nico-Arrêt Inc. était initialement le plus bas soumissionnaire. Le contrat, d'une valeur d'environ 91 000 \$, a été adjugé à *Canadiana Textile Screen Prints Ltd.*, de Toronto.

Hier, la Commission de révision des marchés publics du Canada a déclaré dans sa décision qu'il était trop tard pour rouvrir le contrat, mais a accordé à Nico-Arrêt une indemnité couvrant les frais de dépôt de sa plainte et de préparation de sa soumission.

Carte électorale: Côté impose un autre délai

Québec reportera de nouveau de quelques mois le processus de révision de la carte électorale.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Le ministre délégué à la réforme électorale, Marc-Yvan Côté, déposera aujourd'hui un projet de loi visant à reporter à novembre prochain la reprise du processus de consultation sur le nouveau projet de carte électorale, a indiqué Mme Marie-Claire Ouellet, attachée de presse du ministre.

Déjà en novembre dernier, un premier projet de loi avait stoppé la consultation et imposé un délai jusqu'au 1er juin. Déjà fortement sollicité par la réforme de la santé, le ministre Côté n'a guère eu de temps pour se pencher sur la ré-

forme de la loi électorale, explique-t-on à son cabinet.

En septembre dernier, la Commission de la représentation électorale avait proposé une réforme majeure touchant 104 des 125 circonscriptions électorales. Six circonscriptions électorales étaient rayées de la carte, dont deux dans l'Est du Québec, pour être remplacées par six autres ailleurs dont une dans la région de Québec. Ce brassage en profondeur de la carte électorale avait soulevé l'ire de plusieurs députés et un tollé dans les circonscriptions les plus touchées.

Ce nouveau délai pourrait également permettre de tenir compte

de la décision que doit rendre bientôt la Cour suprême du Canada sur la carte électorale de la Saskatchewan. Dans cette province, comme au Québec, la loi électorale permet des écarts de population d'une circonscription à l'autre de 25 % par rapport à la moyenne.

Une disposition qui contreviendrait au droit de vote garanti à la Charte canadienne des droits et libertés, a statué la Cour d'appel de cette province. Celle-ci estime que pour respecter ce droit, la carte électorale doit se rapprocher le plus possible du critère américain « one man, one vote ». La Cour suprême doit rendre son jugement sur la question d'ici la fin de juin.

Par ailleurs, la porte-parole du ministre Côté a indiqué qu'il n'entendait pas modifier la loi électorale pour satisfaire à une demande du Parti égalité visant à empêcher la publication de la liste des souscripteurs à sa caisse électorale. Rappelant que la loi québécoise « a été citée en exemple un peu partout », Mme Ouellet précise que les objectifs de « transparence » seront maintenus.

Le ministre Côté est par ailleurs plus ouvert à un possible relèvement des seuils au-delà desquels le nom du donateur doit être rendu public. « Ce serait peut-être normal après un certain nombre d'années d'envisager la possibilité d'indexer ce montant (actuellement fixé à 100 \$) », indique Mme Ouellet.



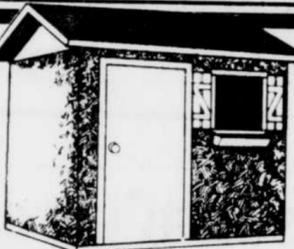
DES TOYOTA CHEZ

giguère
PONTIAC BUICK CADILLAC
CAMIONS GMC

CABANON prémonté

À TRÈS BAS PRIX

- 8 x 12 pi
- Plancher fabriqué en 2 x 6 po et en contre-plaqué 3/8 po
- Murs en 2 x 3 po et en copeaux pressés 7/16 po
- Toiture en contre-plaqué 1/2 po et bardeaux 15 ans
- Fenêtre 24 x 24 po
- Porte de 36 po avec poignée # 501 à clé
- Facile à assembler



6399 \$

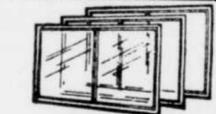
PORTE EN ACIER

34 x 80 po cadre non recouvert modèles B03 et B07

Super prix

210 \$

(avec légères imperfections)



FENÊTRE DE SOUS-SOL

cadre recouvert

3x2 pi **69⁹⁹** 4x2 pi **88⁹⁹**

CLÔTURE PRÉASSEMBLÉE

Section de 8 pieds



22⁹⁹

ÉPINETTE 5 x 8 pi épointée ou carrée

NOUVEAU PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX, BLANCHE

Mat à platond ou scelleur	4 litres	20 litres
	11⁹⁹	53⁹⁹
Semi-lustré ou perlé	14⁹⁹	64⁹⁹
Gris à plancher int. et ext.	14⁹⁹	

TEINTURE HYDROFUGE

semi-transparente (série 212), choix de 56 couleurs

23⁹⁹ les 4 litres

TERRE NOIRE

30 litres

1³⁹ ch.

FUMIER DE MOUTON 30 litres **1⁹⁹** ch.

BOIS TRAITÉ CCA VERT

	8 pi	10 pi	12 pi
2 x 4 po	2⁴³	3⁰⁸	3⁸⁰
2 x 6 po	3⁷⁰	5⁰³	6³⁹
4 x 4 po	5⁰⁵	7²⁷	8⁷²

PROTECTEUR D'ASPHALTE

17 litres

7⁹⁹

TAPIS GAZON VERT

"Promo", 6 ou 12 pieds cour.: 3,29 verge²

2⁸⁹ verge²

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES SERVICE DE LIVRAISON

SALLE DE COUPE DE PRÉCISION POUR VOUS SERVIR 50¢ la coupe droite

HEURES D'OUVERTURE lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30 jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h samedi: 8 h 30 à 17 h

Prix en vigueur jusqu'au 21 mai 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Baptiste TOUCHATOU

VANIER

445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

Spéciaux en vigueur du lundi 13 mai au dimanche 24 mai 1991 inclusivement



Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h; samedi: de 9 h à 17 h; dimanche: de 10 h à 18 h

CHAMPIGNONS



87¢ chopine

Blancs, frais, produit de l'Ontario

BROCOLI

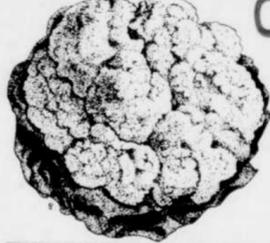
Produit de la Californie, grosseur # 14



87¢ chacun

CHOU-FLEUR

Produit de la Californie, grosseur # 12



1³⁷ chacun

BLÉ D'INDE

Produit de la Floride



5 pour 1⁷⁷

CONCOMBRE ANGLAIS

De serre d'Ontario, grosseur moyen



97¢ chacun

PATATES 10 LIVRES

Produit du Québec ou de l'Île-du-Prince-Édouard



1⁷⁷ cello de 10 livres

CAROTTES 5 LIVRES

Produit de la Californie



1⁹⁷ cello 5 livres

ASPERGES FRAÎCHES

Produit de la Californie



1⁵⁷ livre

RAISINS ROUGES ET VERTS

Produit du Chili, empereur ou alméria



1²⁷ la livre

POIRES PACKAM

Mûries à point, produit de l'Argentine



97¢ chacune

MELON D'EAU

Produit de la Floride



3^{7¢} livre

PAMPLEMOUSSES BLANCS

Produit des États-Unis, grosseur # 48



3 pour 1³⁷

TOMATES ROUGES

Produit des États-Unis, grosseur 6x6, pré-emballées



1⁴⁷ livre

ÉPINARDS

Produit de la Californie



97¢ cello

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084 ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344 SAINTE-FOY 2440, de la Pêrade 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormeau 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 635-5526 BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997 CHARLESBOURG 4145, 1^{re} Avenue 622-2291

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Régions au plus vite

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, devrait saisir la perche tendue, avant-hier, par les syndicats touchés par l'application de la loi 160, et régler au plus vite la question de la perte d'ancienneté qui affecte les infirmières et certains autres employés depuis la grève illégale de l'automne 1989.

Ces syndicats ont goûté toute la rigueur des sanctions prévues dans la loi assurant le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux. Les syndicats qui voulaient «tester» cette nouvelle loi et, surtout, la volonté gouvernementale de l'appliquer, «en ont eu pour leur argent»!

Il n'est pas certain toutefois que l'article de la loi qui prévoit la perte d'un an d'ancienneté par jour de grève illégale, survive à un examen par les tribunaux. Il y a une disproportion entre «l'offense» et la pénalité imposée. Cela devrait inciter le ministre à la prudence.

Toute la loi sur le maintien des services essentiels pourrait en être éclaboussée et perdre même sa légitimité, tant aux yeux des syndicats que du public. Cela contribuerait aussi à jeter un doute sur les autres mesures dissuasives de la loi.

Or, l'objectif de civiliser les relations de travail dans le milieu de la santé, par le biais de cette loi, correspond à un consensus social qui s'est dégagé après des années d'irresponsabilité et de grèves sauvages. Plus que jamais, les Québécois veulent pouvoir compter sur des services fiables et s'attendent à ce que les employés de l'État respectent les règles du jeu.

Par ailleurs, on peut croire que les deux autres mesures punitives de la loi résistent à l'examen des tribunaux. Ce sont la perte de deux jours de salaire par journée de grève et l'abolition du service de retenue des cotisations syndicales par l'employeur, une formule avantageuse pour les syndicats.

Ces pénalités, qui frappent tant le syndiqué que le syndicat, paraissent plus appropriées pour endiguer des grèves illégales. La loi sortirait renforcée de l'examen.

Ce sont les syndicats qui ont tout à perdre en refusant de retirer la centaine de milliers de griefs et les actions prises en justice pour faire casser ces articles. Pour le moral des troupes, le baroud d'honneur contre les sanctions de la loi 160 devrait prendre fin.

Par ailleurs, les excès de la loi 160 ne peuvent justifier cet appel au donnant-donnant, lancé par les trois cheffes syndicales dans leur conférence de presse. Qu'est-ce que c'est que cette histoire de suggérer au ministre de retirer les pertes d'ancienneté, causées par la loi 160, pour «récompenser» la bonne volonté syndicale d'accepter un gel des salaires pour six mois?

Faut-il rappeler que l'État québécois, privé de revenus importants et grevé de lourdes obligations envers les citoyens les plus démunis, en pleine récession, n'a pas les moyens d'être «gentil» et de faire comme si tout allait bien et que l'argent entrerait à flots?

Comment les employés de l'État peuvent-ils ignorer que chaque dollar qui leur est consenti provient des poches de l'ensemble des contribuables qui ne peuvent pas, eux, exiger de leurs patrons qu'ils augmentent les taxes pour avoir de meilleurs salaires? Toute hausse aux employés de l'État, en de telles circonstances, signifie des taxes plus lourdes encore pour des centaines de milliers de contribuables, moins bien lotis.

Par leur inconscience, certains méritent leur image d'enfants gâtés du système.

MARIE CAOQUETTE



Point de vue

Si Charlevoix se passait d'un casino...

par Serge GAUTHIER

Autres temps, autres moeurs. La récession oblige. Le casino est désormais devenu la nouvelle panacée de nos maux économiques. Il est permis d'être sceptique face à ce projet qui ressemble à un miroir aux alouettes.

Le plus difficile à accepter c'est que le casino est désormais revendiqué avec force par la classe dirigeante de Charlevoix.

Le groupe qui souhaite tant l'établissement de casinos dans Charlevoix est dirigé par des aubergistes et des hôteliers en mal de revenus et on peut même comprendre leur position. Pourquoi pas un casino pour remplir leurs chambres?

Il est moins aisé de saisir que les édiles municipaux de cette région s'associent avec autant de ferveur à cette cause. Que ces messieurs et dames viennent jouer à la roulette avec l'avenir de Charlevoix devant le parlement de Québec, si ça les amuse,

peut avoir sans doute un sens à leurs yeux...

Mais la population de Charlevoix devrait pourtant se demander: quand viendront-ils revendiquer un projet d'usine créatrice d'emplois dans Charlevoix, ou la stabilisation des emplois à l'usine Donohue de Clermont, des budgets pour dépolluer les lacs et les rivières de la région, un cégep pour les jeunes du milieu qui doivent sans cesse quitter Charlevoix.

Il est évident qu'un milieu comme Charlevoix est propice aux alliances en forme de compromissions. L'industrie touristique y est maintenant toute-puissante.

Sans doute cela crée-t-il des emplois, mais à quel prix? Au prix de la détérioration possible du milieu social, au prix de l'asservissement de sa population à une activité touristique qui la maintient dans la pauvreté économique, au prix de ne pas s'occuper de d'autres projets économiques bien plus profitables.

Il est sûr comme l'a déclaré un certain hôtelier sur la Colline parlementaire que dans Charlevoix: «Il n'y a pas de danger pour la pègre, parce qu'il n'y a pas de monde». Cette évaluation sommaire porte en elle un jugement social évident: ce n'est pas grave de menacer le tissu social d'une région si périphérique et si isolée.

J'ai eu honte en tant que Charlevoisien d'origine d'entendre une telle gratuité! J'ai encore plus de tristesse de savoir que les élus municipaux de cette région — au fait par qui sont-ils élus s'il n'y a pas de monde dans Charlevoix? — cautionner de telles déclarations.

Les Charlevoisiens sont des gens fiers. Ils croient en l'avenir de leur région. Ils seraient prêts à la limite à accepter un casino sur leur territoire si cela assurait enfin la prospérité économique de cette région.

Pourtant, à ce jour, aucun hôtelier ou aubergiste n'a pu prou-

ver hors de tout doute la rentabilité économique de ce projet. Même le ministre du Tourisme alléché par l'odeur de l'argent vite fait n'en est pas encore convaincu.

Et l'on voudrait sur une spéculation peu appuyée, risquer l'héritage collectif des Charlevoisiens? C'est faire bien peu de cas d'un milieu social riche de tant de possibilités économiques, si l'on voulait un peu se creuser la tête et voir autre chose que la palpitante roulette à argent qui symbolise tellement notre paresse collective et notre manque d'imagination.

Autres temps, autres peurs. Charlevoix ne pourrait plus continuer à exister sans un casino? Et si le contraire était vrai et que Charlevoix vivait mieux sans ce triste projet? La deuxième hypothèse mérite aussi d'être analysée avec attention.

Serge Gauthier est ethnologue et président de la Société d'histoire de Charlevoix.

Bloc-notes

Le grain de sable

Plus ça change, plus c'est pareil, veut le dicton. Réjean Lemoine en a fait le constat, au sein du conseil municipal de Québec, et démissionné comme membre du Rassemblement populaire. Passablement désenchanté de devoir promettre à ses électeurs du quartier Saint-Roch des bonnes nouvelles qui ne viennent jamais, et qui à son avis risquent de ne jamais venir, il reprend son bâton de pèlerin solitaire.

Peut-on le blâmer vraiment? Son parti a gagné la dernière élection sur la foi d'un Espace Saint-Roch à visage humain, en contraste frappant avec le projet de l'ancienne administration imaginé par un concepteur qui se croyait à Calgary ou à Houston.

Le contre-projet du RP avait fait la différence. Les citoyens de Québec ont cru que quelques mois suffiraient pour tisser les derniers fils. Dix-neuf mois plus tard, comme l'a constaté M. Lemoine, rien ne bouge.

Même les partisans les plus féroces du processus consultatif en ont assez de se faire consulter. Tous les observateurs politiques savent qu'un parti élu sur des promesses de changement doit agir dans les 24 premiers mois au plus tard. Ensuite, il doit songer à sa réélection, ce qui augmente la probabilité de décisions à courte vue ou destinées uniquement à accroître sa popularité.

S'il n'a pas agi en temps, il y a fort à parier qu'il n'agira jamais — à moins que le geste du conseiller contribue à réveiller l'administration et lui prouve l'urgence de bouger.

La décision de M. Lemoine témoigne de la difficulté d'intégrer l'action militante et le pouvoir. Le respect d'une ligne de pensée officielle, qui tienne compte autant des objectifs du parti et des contraintes inhérentes à toute forme d'administration, n'a rien de facile.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal, parti frère du RP, a connu les mêmes crises de maturité et les mêmes démissions fracassantes d'élus qui placent l'idéologie avant le pouvoir.

Le passé politique du conseiller, et surtout son rôle d'animateur social, en faisaient dès le départ une personnalité d'opposition. De fait, plusieurs se demandaient dès le jour de son élection combien de temps il pourrait supporter l'encadrement politique exigé de tout membre d'un gouvernement. Mais s'il peut harponner les autorités municipales sur leur immobilisme présent, tant mieux!

RAYMOND GIROUX

Mot à mot

Dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation au tourisme, la direction de l'École Du Parc, à Beauport, s'est associée avec l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec pour éveiller ses étudiants à l'importance de l'industrie du tourisme. Des concours de dessins et de rédaction ont été tenus. LE SOLEIL publie aujourd'hui les textes primés.

Ma région, Québec

Je sais que toi aussi tu vis dans la Belle Province ou ailleurs, et je suis sûr que tu as un beau pays, mais il y a un endroit qu'il faut, absolument voir: Québec et ses environs.

Je suis certain que tu adorerais voir la chute Montmorency et les merveilleux paysages qui l'entourent. Surtout, il ne faudrait pas que tu manques l'île d'Orléans avec ses paysages et ses terres magnifiques. Nos belles et hautes montagnes enneigées où l'on peut faire du ski, ne sont pas à négliger. Certainement voudras-tu voir nos nombreux lacs et nos rivières poissonneuses où tu peux pêcher.

Je pourrais t'amener applaudir les Nordiques au Colisée ou aller voir une pièce de théâtre au Grand Théâtre. Je te ferais visiter quelques musées notamment le Musée de la civilisation, plusieurs sites historiques tels le Vieux-Québec et la place Royale, le Château Frontenac et évidemment le Parlement. N'oublions

pas que nous pourrions visiter le jardin zoologique et l'Aquarium.

En se promenant le long du fleuve Saint-Laurent, nous pourrions remarquer le port de Québec, deux industries importantes de pâte et papier: La Daishowa et l'Abitibi Price. Tu pourrais faire des achats dans un de nos plus grands centres commerciaux: Les Galeries de la Capitale avec son centre d'amusement intérieur. Nous avons aussi des restaurants renommés pour leur fine cuisine québécoise et française ainsi que toutes une variété incroyable de mets d'autres pays.

Tu pourrais voir, visiter, l'amuser, bien manger, si tu viens à Québec.

Je t'attends.

Louis-Philippe Taddeo
élève de 4e année

L'accueil du touriste

Bonjour, je vais vous parler de la région de Québec, de ce que rapporte le tourisme, ainsi que de l'accueil à réserver aux visiteurs.

Tout d'abord, je vais parler de la beauté de notre région. Il y a plusieurs attraits touristiques à visiter. Durant l'été, notre belle et majestueuse chute Montmorency éblouit nos visiteurs. N'oublions pas l'oeuvre qu'ont fait les personnes en construisant le Château Frontenac.

Dans le Québec, plusieurs res-

taurants font le délice des touristes ainsi que les boutiques qui font l'affaire des gens. Durant l'hiver, le Carnaval est l'une des plus belles choses à découvrir, surtout les beaux chars allégoriques pendant le scintillant et joyeux défilé de nuit. Certaines gens préfèrent pratiquer un sport vraiment excitant: le ski alpin. De grosses montagnes où vous pouvez regarder un paysage très gai.

Maintenant, nous nous lançons vers l'économie du tourisme. Beaucoup de personnes croient que ça ne rapporte rien. Eh bien, si c'est ce que vous croyez, vous vous trompez. Les musées, l'essence, le camping quand vous voyagez, le ski alpin, les boutiques, les hôtels et les souvenirs sont tous des moyens de créer des emplois car ça rapporte de l'argent.

Pour que nos touristes soient fiers de nous, il faut bien les respecter, bien les traiter, ne pas rirer de leur langage et de leurs vêtements. Il faut surtout avoir de l'attention, de la patience et de l'écoute. Il ne faut surtout pas avoir trop l'air sérieux mais mettre un peu de vie quand nous exprimons quelque chose. Pour satisfaire leur curiosité, prenez le temps de bien vous expliquer. Je suis sûr qu'ils seront contents.

Voilà autant de raisons pour lesquelles il faut encourager le touriste à venir visiter la région de Québec.

Julie Brindamour
élève de 6e année

Le touriste à Québec

La ville de Québec et ses régions environnantes offrent une richesse touristique incomparable. Qu'il suffise de parler des plaines d'Abraham, de la promenade des Gouverneurs qui nous mène à la terrasse Dufferin située au pied du majestueux Château Frontenac, sans oublier la place Royale.

Que dire de l'île d'Orléans et de ses pommes! Il y a aussi la Basilique de Sainte-Anne-de-Beauport si belle, et où l'on raconte plein d'histoires au sujet des miracles accomplis dans cette église. Québec met son manteau blanc pour les sportifs d'hiver en leur offrant de superbes centres de ski alpin et de ski de fond.

Il est très important de se rappeler que le tourisme est un atout essentiel à l'économie de la région de Québec. Il fait fonctionner les hôtels, les restaurants et les boutiques de souvenirs.

Il ne faut surtout pas oublier la réputation que les Québécois se sont données avec leur accueil chaleureux. La popularité des restaurants et la gentillesse des employés sont des points importants. C'est donc avec le sourire et beaucoup de patience que le Québec accueille ses visiteurs.

Isabelle Côté
élève de 6e année

LES IDÉES DU JOUR

Pour un juste échange Canada/États-Unis/Mexique

par Cuauhtemoc CARDENAS

Chef du Parti révolutionnaire démocratique mexicain, M. Cardenas a prononcé ce discours récemment à Montréal.

Le débat entourant notre avenir économique ne doit s'en tenir ni à la création d'une zone de libre-échange ni à la constitution d'un nouveau bloc économique. De la même façon, ce qui fonde notre partenariat avec les États-Unis ne doit être ni leur désir de contrôler d'importantes ressources naturelles, ni celui de leurs industries de disposer d'une abondante main-d'œuvre bon marché.

C'est le développement qui doit être au centre des négociations économiques, un développement économique équitable et conjoint.

L'accord commercial liant nos trois pays doit être mis en place par nos trois gouvernements. Les États-Unis ne tiennent pas compte de cet élément central. En outre, l'accord discuté en ce moment pourrait assez facilement devenir l'instrument mis au service des intérêts des seules élites. Nous devons refuser cette approche, car nous ne pouvons nous offrir le luxe d'être les partenaires d'un accord commercial défini par une superpuissance. Il nous faut préciser nos propres termes de référence et, pour être efficaces, refuser de négocier séparément.

Certains qualifient d'inévitable la tendance actuelle à la globalisation économique; ils prétendent que seul un cadre d'interdépendance et de libre-échange saura apporter le progrès. Certes, une croissance concurrentielle ne saurait se développer derrière des barrières commerciales. Cependant, l'interdépendance ne garantit pas davantage l'égalité des pays, ni ne leur donne automatiquement les outils de développement dont ils ont besoin. (...) Un avenir fondé sur la seule libérali-

sation de l'économie ne saurait nous satisfaire, car il ne ferait qu'extrapoler les tendances actuelles et exacerber les vices du présent. Les deux parties ne bénéficieraient pas de manière automatique de n'importe quel type d'accord commercial.

Ni les emplois et revenus que nous voulons pour nos gens, ni les structures de production dont nous avons besoin ne seront le fruit de n'importe quel type d'investissements. L'optimisation de nos ressources et la protection de notre milieu de vie ne seront pas davantage générées par n'importe quelle industrie; et toute entreprise profitable n'est pas automatiquement responsable. (...)

Nous avons exprimé notre refus de l'accord de libre échange que les États-Unis et le Mexique s'empressent actuellement de bâcir de façon non démocratique. A notre avis, cet accord-là va simplement consolider la subordination du Mexique à l'économie des États-Unis. Nous ne voulons pas annuler les négociations commerciales avec le Canada et les États-Unis, mais notre proposition est très différente de celle que le gouvernement du Mexique a faite au Canada.

Elle est plus ambitieuse et d'une plus grande portée; basée sur un consensus social plus large, elle court la chance de durer plus longtemps. Loin d'être un club privé, le pacte que nous proposons pourrait s'étendre progressivement aux Antilles et aux pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud.

Nous sommes venus au Canada pour profiter de votre expérience de libre-échange avec les États-Unis, pour partager avec vous nos idées, et avec l'espoir de bâtir ensemble un front social regroupant les Canadiens et les

Mexicains préoccupés par les conséquences négatives d'un mauvais accord commercial.

Nous sommes convaincus qu'au terme d'un dialogue honnête regroupant les citoyens concernés, les organisations sociales, les syndicats, les gens d'affaires, les intellectuels, les groupes environnementaux, les leaders d'opinion et les militants

l'environnement économique dont nous avons besoin au seuil du 21^e siècle.

Vos propres mouvements sociaux ne démontrent-ils pas à l'évidence qu'il est possible, avec les simples instruments d'une diplomatie civile et moderne, de s'entendre sur des objectifs trilatéraux, de bâtir le rapport de forces nécessaire et de constituer un

cains sont-ils disposés à concéder tout ce que les États-Unis demandent en échange de leur appui économique et politique à l'ALE. L'idée maîtresse des fonctionnaires mexicains chargés de l'accord est celle d'une entente à courte vue en matière d'investissement. Le gouvernement du Mexique offre à toutes fins utiles une main-d'œuvre bon marché pour attirer des capitaux dont il a grandement besoin.

C'est pourquoi nous disons que l'ALE veut compenser, mais à rabais, l'entente de rééchelonnement de dette, signée l'an dernier mais insuffisante. Le gouvernement actuel a bien tenté de convaincre la population et les autres pays que l'accord pour la réduction de la dette avait réglé le problème de la dette mexicaine, mais cela est faux. L'empressement gouvernemental à signer un ALE attirant pour des capitaux étrangers et capable de racheter la piètre performance de son programme de réduction de la dette le prouve bien.

En 1990, l'année où on devait bénéficier de la plupart des présumés avantages liés à l'accord sur la dette, la somme des paiements d'intérêts a dépassé les neuf milliards \$. C'est là un fardeau énorme pour une économie de la taille de celle du Mexique. Et en plus des intérêts, la dette elle-même a augmenté de façon considérable, à cause des besoins du Mexique et des bonnes dispositions de ses créanciers. Cette dette extérieure additionnelle comprend le financement collatéral pour la réduction de la dette, et s'élève à plus de 14 milliards \$, ce qui porte le total de la dette extérieure mexicaine à plus de 90 milliards de dollars.

L'endossement politique de l'ALE et l'entrée des capitaux dont il a besoin coûtent cher au Mexique. Loin d'en négocier le prix, il est contraint de l'accepter. Ce prix est l'entrée du Mexique dans l'économie mondiale à des conditions néocoloniales. Grâce à l'autoritarisme du régime mexi-

cain actuel, les salaires sont gardés aussi bas que l'exige la concurrence avec les autres pays payant de bas salaires, aux fins d'attirer des investissements. (...)

Quoi qu'en dise la théorie économique, l'impact du libre-échange et de la libéralisation au Mexique va signifier: concentration du capital, bas salaires, pas de syndicats libres, ni de contrôle environnemental. Au cours des dix dernières années, les travailleurs mexicains ont perdu plus de la moitié du pouvoir d'achat de leurs salaires.

Entre 1980 et 1990, la part des salaires dans le PIB est passée de 36% à 14%. Elle en représentait 25,8% en 1988, quand le gouvernement actuel a été élu. Par contre, les gains en capital sont passés, eux, de 47,7% à 59,9% durant la même décennie. La concentration des revenus observée sous ce gouvernement est sans précédent.

La dégradation actuelle de l'environnement au Mexique est préoccupante. Un accord de libre-échange à courte vue renforcera la tendance à faire fi de l'impact écologique de plusieurs investissements industriels et à ignorer la part de responsabilité qu'a l'État de protéger l'air, les sols et les eaux de notre habitat commun.

Les politiques actuelles du gouvernement en matière d'environnement résultent de décennies d'une négligence totale et d'un mépris de l'opinion publique, tout à coup bousculées par la crainte que les objections liées à l'environnement soulevées au Congrès des États-Unis ne fassent dérailler le train de l'ALE.

En réponse à ces pressions conjoncturelles venues des États-Unis, le gouvernement du Mexique a mis en place une série de mesures ponctuelles pour doter la région frontalière de règlements en matière d'environnement. Gestes de bonne volonté simples, éphémères et destinés à la galerie, ces mesures ne visent pas à améliorer la qualité de vie des Mexicains, mais à faire plaisir aux Étatsuniens.



M. Cuauhtemoc Cardenas (à gauche) en compagnie de M. Bob White, président du Syndicat des travailleurs de l'auto du Canada.

politiques de nos deux pays, il pourrait se dessiner l'ébauche d'une proposition alternative.

Ensemble, nous pourrions définir les dispositions d'un authentique pacte pour le développement. Si nous parvenions à construire ce consensus entre les trois pays, ceux-ci pourraient lier leurs destinées sur la base de leurs vrais besoins et attentes, et non sur la base d'intérêts corporatistes et politiques étroits.

Un « Pacte continental pour le développement » fondé sur un véritable consensus social créerait les conditions pour que s'articule

bloc social capable de s'opposer efficacement à un mauvais accord?

Il nous faut agir sans délai. Le Canada et les États-Unis ont signé un accord de libre-échange (ALE) que plusieurs Canadiens trouvent injuste et qui garantit l'accès des États-Unis aux ressources stratégiques du Canada. Le gouvernement mexicain prépare en vitesse l'accord États-Unis-Mexique, car son avenir politique et le succès de son programme de libéralisation économique en dépendent.

Aussi les fonctionnaires mexi-

Vente anniversaire

DRAPERIES

aux imprimés somptueux, broderies, voilages, dentelles, tissus décoratifs et à recouvrements, coordonnés pour douillettes et couvre-lits, sur commande et en magasin de

ROSDALE, SALETEx, PARK AVENUE
et toutes les autres grandes marques. (sauf Paro, Kobe et Choix des Connaisseurs)

20% à 30%

BOUCLAIR DÉCORATION
stores, couvre-lits, draperies, tissus décoratifs
ESTIMATION ET SERVICE À DOMICILE
GRATUIT

VERTICAUX BOUCLAIR
sur mesure
En P.V.C. 2po et 31/2 po, choix de 3 styles: unis, à rayures contrastantes et gaufrés. Offerts en 24 couleurs.

48 h

Douillettes et couvre-édredons
en magasin
Grand choix de motifs et de couleurs. Lavable à la machine.
Double 39.99
Queen 49.99

29.99

1^{ère} qualité

50%

Prix courant	Prix spécial	Prix courant	Prix spécial
20 x 45 -- 15.39	7.69	20 x 64 -- 21.99	10.99
24 x 45 -- 20.99	10.49	24 x 64 -- 25.29	12.64
30 x 45 -- 26.59	13.29	30 x 64 -- 29.89	14.94
36 x 45 -- 31.99	15.99	36 x 64 -- 35.19	17.59
40 x 45 -- 36.29	18.14	40 x 64 -- 40.29	20.14
48 x 45 -- 41.99	20.99	48 x 64 -- 47.29	23.64

et bien d'autres grandeurs, choix de couleurs

Vente anniversaire

25000

mètres de tissus printemps 1991, les plus populaires de la saison!

- Cotons • Toiles • Cotonnades
- Challis • Tricot de coton
- Allure lin • Coton ouaté
- Tissus à maillot de bain
- Tapisserie • Bengaline.

50%

jusqu'à 50%
Prix courant jusqu'à 28.99 m.
Prix spécial à partir de 3.74 m.

Patron Simplicity no 7259

Tous les patrons **SIMPLICITY**

3

pour le prix **1**

Tous les patrons **STYLE**

3.99

ch.

nouveau

Boutique "La Collection"
Tissus exclusifs
Ste-Foy et Galeries de la Capitale

- Soie (uni et imprimé) • 100% lin (uni)
- Bengaline • Toile • Lin/coton (uni et imprimé)
- 100% coton (imprimé)
- Georgette • Tous les boutons • etc.

Prix courant jusqu'à 37.99 m.
Prix spécial à partir de **9.33 m.**

33 1/3%

Tissus à motifs floraux

Pour un look champêtre ou sixties. Offerts dans des couleurs vives ou pastels.

- 100% coton • Coton chambray
- Faille • Coton sergé • Lin coton
- Challis • etc.

Prix courant jusqu'à 17.99 m.
Prix spécial à partir de 5.27 m.

20% à 50%

45 000 mètres de tissus variés

Lainages, challis, toiles, cotonnades, cotons et autres
Prix courant: 4.99 m.

Prix spécial: **3.99 m.**

Les 100% coton Influence nautique

Pois, rayures, couleurs et motifs aquatiques

- Coton Baltique uni, imprimé.
- Coton Bermude • Coton Brésil • etc.

Prix courant jusqu'à 12.99 m.
Prix spécial à partir de 5.59 m.

25%

Ouvert mercredi jusqu'à 21h sauf aux Galeries de la Capitale Jusqu'au 25 mai 1991

VANIER
681-0644

GALERIES DE LA CAPITALE
628-8760

STE-FOY
653-6780

Bouclair

LÉVIS
833-4210

NEUFCHATEL
843-9330

BEAUPORT
661-1345

BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

Si vous rougissez d'envie d'y goûter...

Venez au Bifthèque. Vous pourrez savourer deux homards préparés à la perfection et délicieusement farcis de crevettes, de crabe, d'oignons et de céleri. Ou si vous préférez deux homards à la vapeur, pas besoin d'en rougir. Ils sont tout aussi parfaits.

Et peut-être aurez-vous un petit penchant pour notre nouveau pâté de homard. Si c'est le cas, vous serez ravi par ses succulents morceaux de

homard bien rose recouverts d'une appétissante croûte dorée.

Et tous nos plats sont accompagnés d'un petit pain chaud, d'une généreuse salade, de frites dorées ou d'une pomme de terre au four nappée de crème bien sure.

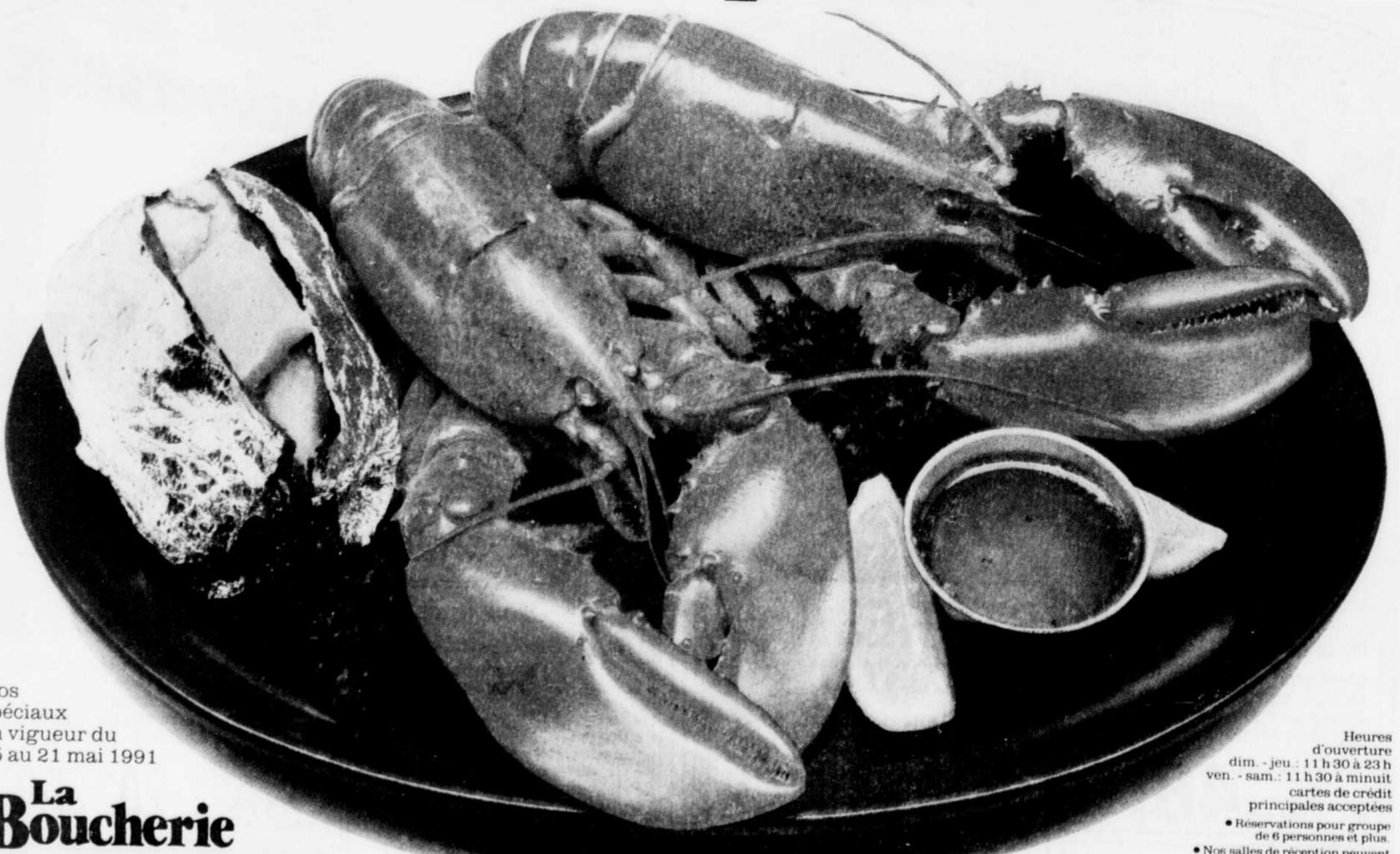
Alors ne rougissez plus... Au Bifthèque, nous sommes parfaitement heureux de vous servir à la perfection.

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville.
5050, boul. Hamel, Québec 871-1717
(angle Hamel et Henri IV)

Deux homards parfaits à la vapeur 11.95\$

AVEC TOUTES LES GARNITURES



Nos spéciaux en vigueur du 15 au 21 mai 1991

La Boucherie

LE BIFTHÈQUE

Filet mignon complet, congelé

Superbe morceau de boeuf de 2-3 lb de première qualité, vieilli à la perfection. Tout à fait tendre et délicieux!

9.49 lb 20.92 kg

LE BIFTHÈQUE

Viande fumée à l'européenne

Une spécialité qui fait notre fierté. Un régal en sandwiches ou comme goûter.

3.99 lb 8.80 kg

LE BIFTHÈQUE

Poitrines de poulet (désossées)

Tendres et succulentes pour vos recettes favorites.

5.49 lb 12.10 kg

LE BIFTHÈQUE

Salade de macaroni

Complète à merveille tous vos mets. Ce délice vous attend à notre comptoir La Rôtisserie.

99¢ lb 2.18 kg

Heures d'ouverture
dim. - jeu. : 11 h 30 à 23 h
ven. - sam. : 11 h 30 à minuit
cartes de crédit principales acceptées
• Réservations pour groupe de 6 personnes et plus.
• Nos salles de réception peuvent accueillir de 25 à 250 personnes.

Une fois que vous aurez dégusté nos grillades au restaurant, vous voudrez répéter l'expérience à la maison.